

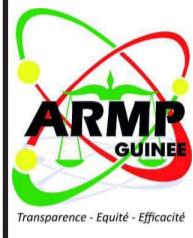


# PROMOTION D'UNE EXPLOITATION MINIÈRE DURABLE ET RESPONSABLE

L'ANAIM a pour mission de planifier, concevoir et réaliser des infrastructures adaptées aux besoins du secteur minier, en veillant à leur intégration harmonieuse dans l'environnement et en favorisant le développement économique local.



## Journal des Appels d'Offres & Offres d'Emplois



N°786/ LUNDI 25 MAI 2026

Hebdomadaire / [www.jaoguinee.com](http://www.jaoguinee.com)

Prix : 3000 GNF

### APPELS D'OFFRES

-  **MINISTRE DE LA SANTE**  
● AVIS D'APPEL D'OFFRE RESTREINT.....P/03
-  **FAO**  
● AVIS D'APPEL D'OFFRE.....P/04  
● AVIS D'APPEL D'OFFRE.....P/04  
● AVIS D'APPEL D'OFFRE.....P/04
-  **COMUNITÀ DI S. EGIDIO ACAP APS**  
● AVIS D'APPEL D'OFFRE.....P/04
-  **PHARMACIE CENTRALE DE GUINEE**  
● PLAN DE PASSATION DES MARCHE.....P/05/06/07
-  **MINISTRE DE LA FEMME FONDS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL ET L'INDIGENCE**  
● PLAN DE PASSATION DES MARCHE.....P/08/09
-  **MINISTRE DE LA COMMUNICATION, DE L'ECONOMIE NUMERIQUE ET DE L'INNOVATION**  
● AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET.....P/10/11/12  
● AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET.....P/13/14  
● AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET.....P/15/16
-  **MINISTRE DE LA CULTURE**  
● AVIS GÉNÉRAL DE PASSATION DES MARCHE.....P/16

### Conseil



## Comment encourager une utilisation saine des réseaux sociaux chez les ados ?

### ANNONCES LÉGALES



#### UNE ENTREPRISE DE LA PLACE VENTE DE MACHINE Heidelberg KORD

- Type de machine : Presse offset feuille à feuille monocouleur (Einfarben).
  - Format maximal du papier : 46 × 64 cm (Format In-Quarto / Demi-raisin).
  - Format minimal du papier : 14 × 18 cm.
  - Surface maximale d'impression : 45 × 64 cm.
  - Vitesse maximale : Jusqu'à 6 000 feuilles par heure.
- Dimensions et caractéristiques physiques
- Longueur : 2 190 mm (2,19 m)
  - Largeur : 1 450 mm (1,45 m)
  - Hauteur : 1 430 mm (1,43 m)
  - Poids total : Environ 2 650 kg (2,65 tonnes)

**Prix : 160 000 000Gnf à discuter**

Tel: +224 611 331 745



### PROGRAMME SIMANDOU 2040

Un pont vers la prospérité!

*La Guinée, notre Paradis*

TERRE DE RICHESSE ET D'INNOVATION

- 1 Agriculture, Industrie Alimentaire & Commerce
- 2 Éducation & Culture
- 3 Infrastructures, Transports & Technologies
- 4 Économie, Finance & Assurance
- 5 Santé & Bien-être

## SCOOP GUINEE

L'infos de guinee en temps reel



CONSEILS  
DU JOUR

# Comment encourager une utilisation saine des réseaux sociaux chez les ados ?

situation semblable à la leur.

## 2. Créer une plateforme

Alors que certains enfants travaillent dur pour développer leurs talents et leurs passions, les réseaux sociaux sont parfaits pour partager leur travail avec les autres. Ils peuvent notamment y publier leurs œuvres d'art pour gagner en reconnaissance et parfois même les vendre. C'est aussi un excellent moyen pour les jeunes adultes d'élargir leur réseau et de contacter des membres bien établis dans leur domaine respectif, ce qui est particulièrement intéressant pour les scientifiques ou les artistes en herbe !

## 3. Faire le bien

Peut-être plus que toute autre chose, les réseaux sociaux apprennent à nos enfants qu'il est possible de faire entendre leur voix et de contribuer à changer les choses. Des plateformes comme Instagram et X (anciennement Twitter) peuvent être des instruments efficaces pour sensibiliser aux enjeux planétaires du moment et même avoir un impact concret sur des questions comme la déforestation et la famine par le biais de dons, de pétitions et de rassemblements. Les jeunes peuvent acquérir des connaissances précieuses pour devenir des citoyens responsables et des êtres humains bienveillants et soucieux du monde dans lequel ils vivent grâce à tous ces canaux.

Comment encourager une utilisation saine des réseaux sociaux chez les jeunes ?

Compte tenu des nombreux avantages et inconvénients des réseaux sociaux, il est important d'élaborer une stratégie visant à en profiter pleinement sans courir de danger. Une étude a ainsi analysé les uns et les autres, afin de mieux comprendre comment nous autres parents pouvons aider nos enfants à adopter de bonnes habitudes.

Voici quelques idées tirées de cette étude, ainsi que plusieurs de mes méthodes préférées pour veiller à leur santé et leur sécurité sur ces plateformes :

### 1. Suivre une variété de comptes

S'abonner à un grand nombre de comptes différents permet de se faire un aperçu plus représentatif des autres utilisateurs et de leurs idées. Aujourd'hui plus que jamais, il faut examiner certaines questions sous tous leurs aspects afin d'en avoir une vraie vue d'ensemble.

D'ailleurs, je vous recommande vivement de rappeler à votre enfant l'importance de rechercher des informations auprès de plusieurs sources avant de tirer des conclusions.

### 2. Faire attention

L'une des stratégies pour garder une relation saine aux réseaux sociaux consiste à faire des pauses régulières afin de réfléchir aux sentiments qu'ils suscitent en nous. Si votre enfant ressent souvent de la tristesse, de la frustration ou de la colère en s'en servant, il est peut-être temps de changer de routine ou de faire autre chose pendant un certain temps.

Ce n'est un secret pour personne : les réseaux sociaux occupent désormais une place importante dans la vie de la grande majorité des adultes et des ados. Permettant de garder contact avec des proches, de rester au courant de tous les événements du moment ou encore, évidemment, de regarder du contenu divertissant, ils sont de plus en plus incontournables chez les jeunes. En France, par exemple, 90 % des 12-17 ans ont un smartphone et 68 % d'entre eux utilisent régulièrement ces plateformes – une proportion qui passe même à 87% chez les 11-12 ans.

Si les effets négatifs des réseaux sociaux sur les enfants et les ados sont bien connus, il faut néanmoins également en souligner les nombreux avantages : une utilisation saine peut offrir de formidables opportunités en matière de socialisation, d'apprentissage et de soutien, ce qui ne manquera pas de les aider dans la vie. Il s'agit donc surtout de s'en servir de manière réfléchie et équilibrée.

Les réseaux sociaux présentent-ils des avantages pour les jeunes ? À bien des égards, les réseaux sociaux remplissent leur objectif, à savoir fournir une plateforme dont les utilisateurs peuvent interagir positivement les uns avec les autres et partager leurs expériences. Les ados s'en servent beaucoup pour échanger avec leurs camarades en dehors de l'école et partager du contenu amusant ou éducatif.

Ces services peuvent offrir à nos enfants un outil précieux pour communiquer avec de nouveaux amis et rester impliqués dans la vie des autres. Ils peuvent également les aider à mettre en pratique leurs compétences en communication et à gagner en confiance lors de leurs interactions dans la vie réelle.

À vrai dire, la recherche montre qu'une utilisation saine des réseaux sociaux pourrait être une méthode efficace pour promouvoir l'éducation et le bien-être mental des ados. Outre leurs bienfaits d'ordre général, ces plateformes présentent d'énormes avantages plus spécifiques. Elles sont ainsi idéales pour :

### 1. Chercher une communauté

Les réseaux sociaux regorgent de groupes dédiés à des sujets précis, endroits parfaits pour trouver des personnes avec les mêmes hobbies, besoins ou problèmes que soi, par exemple. Ils peuvent d'ailleurs être d'une grande utilité aux ados qui se sentent marginalisés ou seuls, en leur offrant un espace sûr où interagir avec d'autres jeunes dans une

[journaldesappelsdoffres@yahoo.fr](mailto:journaldesappelsdoffres@yahoo.fr) / [journaldesappelsdoffres@gmail.com](mailto:journaldesappelsdoffres@gmail.com)

N° de compte B.I.G : 004 000 1571000601 67

J.A.O - N° 253/PR/TPI/K/C/2011 - BP/ 4034 Conakry / Quartier Sandervalia

#### ADMINISTRATEUR GENERAL:

Directeur de Publication

Ahmed Chamsoudine Cherif

664 23 78 73 / 655 23 78 73 / 628 23 78 73

#### RESP. COMMERCIAL ET LOGISTIQUE:

Mory Koné

611 33 17 45

#### Administrateurs

Alpha S Bah Fisher: 666 35 64 42

Responsable ventes et abonnements

Aissatou Barry: 622 20 01 69

Impression: Vision 2000 Communication Plus

#### COMPTABILITÉ & FINANCE:

Mohamed Maciré Conté

621 35 93 03 / 666 32 58 76

#### MONTAGE /GRAPHISME/INFOS

Fodé Abdoulaye Camara

Aka Moriah

664 932 996 / 625 242 334

cfodeabdoulaye@gmail.com

fodeabdoulayec07@gmail.com

SA  
FRI CAR SA

Société

Africaine

de Courtage d'Assurances et de

Réassurances

Member of the GIB Africa Alliance

Votre Assureur conseil en toutes branches

COURTAGE, SERVICING BROKER ET AUDIT

D'ASSURANCES

Email : [safricar@yahoo.fr](mailto:safricar@yahoo.fr) , Site : [www.safricar.com](http://www.safricar.com)

Contact : 628 13 29 91 / 664 22 62 56 / 664 46 36 46

Almamy, Commune de Kaloum Immeuble FMR "AIR WELL"

CONFIEZ NOUS VOS ASSURANCES ET DORMEZ SUR LES DEUX OREILLES



N°...../MSHP/CAB/2026

Conakry, le 21 MAI 2026

1021

**Avis d'Appel d'Offres Restreint**

AAOR N°01/PRMP/CAB/MSHP/2026

**Objet :** Acquisition, installation et mise en service de mobiliers et matériels sanitaires à Conakry et à l'intérieur du pays au compte du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique.

**Mesdames et Messieurs,**

Le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique a sollicité et obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, afin de financer l'acquisition, installation et mise en service de mobiliers et matériels sanitaires à Conakry et à l'intérieur du pays au compte du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique.

Dans le cadre de l'exécution dudit marché, sous financement du budget national de développement (BND), j'ai l'honneur de vous inviter à prendre part à un Appel d'Offres Restreint sous pli fermé pour l'acquisition, installation et mise en service de mobiliers et matériels sanitaires à Conakry et à l'intérieur du pays.

Les candidats inscrits sur la liste restreinte ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot et ne peuvent bénéficier plus de deux (02) lots.

Nombre et identification des lots faisant l'objet du présent appel d'offres restreint :

**Lot1 :** Fourniture, l'installation et la mise en service de mobiliers et matériels sanitaires pour la **zone spéciale de Conakry** ;

**Lot2 :** Fourniture, l'installation et la mise en service de mobiliers et matériels sanitaires pour la **Région de Kindia** ;

**Lot3 :** Fourniture, l'installation et la mise en service de mobiliers et matériels sanitaires pour la **Région de Boké**.

**Lot4 :** Fourniture, l'installation et la mise en service de mobiliers et matériels sanitaires pour la **Région de Mamou** ;

**Lot5 :** Fourniture, l'installation et la mise en service de mobiliers et matériels sanitaires pour la **Région de Labé** ;

**Lot6 :** Fourniture, l'installation et la mise en service de mobiliers et matériels sanitaires pour la **Région de Faranah**.

**Lot7 :** Fourniture, l'installation et la mise en service de mobiliers et matériels sanitaires pour la **Région de Kankan** ;

**Lot8 :** Fourniture, l'installation et la mise en service de mobiliers et matériels sanitaires pour la **Région N'zérékoré** ;

**Lot9 :** Fourniture, l'installation et la mise en service de mobiliers et matériels sanitaires pour l'**hôpital Préfectoral de Kérouané** ;

**Lot10 :** Fourniture, l'installation et la mise en service de mobiliers et matériels sanitaires pour l'**hôpital Préfectoral de Siguiri** ;

**Lot11 :** Fourniture, l'installation et la mise en service de mobiliers et matériels sanitaires pour la **l'hôpital Préfectoral de Lélouma** ;

**Lot12 :** Fourniture, l'installation et la mise en service de mobiliers et matériels sanitaires pour l'**hôpital Préfectoral de Koubia**

**Lot13 :** Fourniture, l'installation et la mise en service de mobiliers et matériels sanitaires pour l'**hôpital Préfectoral de Gueckédou** ;

**Lot14 :** Fourniture, l'installation et la mise en service de mobiliers et matériels sanitaires pour l'**hôpital Préfectoral de Coyah** ;

**Lot15 :** Fourniture, l'installation et la mise en service de mobiliers et matériels sanitaires pour l'**hôpital Préfectoral de Kissidougou**.

Le délai de livraison est de quatre-vingt-dix (90) jours dans les magasins des structures sanitaires bénéficiaires.

Les candidats inscrits sur la liste restreinte, dont les noms figurent ci-après :

N°	SOCIETES/ENTREPRISES
1	SINO-GUI HOLDING
2	FORTUNE HOLDING SA
3	GUINEA INVESTMENT GROUPE SA
4	PHARMACOM
5	WESTCOAST CONSTRUCTION
6	NOVA MANSA
7	SANK SERVICES
8	GUICOPTRA
9	CCT SACOF SARL
10	SAB SARL
11	G T-GIE

12	GTFPS SARL
13	KARTEL DE GUINEE
14	PNPC SARLU
15	ALISHAMIR SA
16	MAD SERVICES SARLU
17	SM-BT
18	GALM
19	MAISON DU MEDECIN ET DU PARAMEDICAL SARLUNIPER
20	DOUMB MULTI SERVICES SARLU
21	LKG CONSULTING
22	AMINA RENT A CAR
23	EMED-GUINEE SARL
24	KASMIZ
25	FBF PRESTATION
26	MILIMEX
27	SADAMA
28	GMS
29	DIVAC GLOBAL SERVICES SARLU
30	SEBUR
31	DAL SERVICE
32	MOKA-PRESTATION
33	ASTRA BUILDING
34	LTS
35	BIPECS
36	SOPROMI
37	ETS TANI
38	ETS TINESKA
39	GUINEENNE D'ENTREPRISE
40	EREC

La passation de marché sera conduite par voie d'Appel d'Offres Restreint tel que défini à l'article 28 du code des marchés publics.

Les candidats intéressés peuvent obtenir un jeu complet du dossier d'Appel d'Offres Restreint qui peut être retiré contre un reçu de paiement d'une somme forfaitaire non remboursable de trois millions cinq mille (3 500 000 GNF) francs guinéens. Les paiements seront effectués à la Banque Centrale de la République de Guinée comme suit

- ✓ 50% au compte N°41 110 71 « Receveur Central du Trésor »
- ✓ 30% au compte N°201 1000407 de l'ARMP ouvert à la BCRG
- ✓ 20% au compte de l'Autorité contractante

Une redevance de régulation de **0,60%** du montant hors taxes du marché sera prise en charge par l'Attributaire de marché conformément aux dispositions de l'article 41 du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 07 Août 2020.

Les frais d'immatriculation du contrat de **0,3%** du montant hors taxes du marché à verser sur le compte de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP) conformément aux dispositions de l'arrêté A/2023/1015/MEF/CAB/SGG du 23 Mars 2023, portant attributions, organisation de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics.

Les offres doivent être rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (4) exemplaires dont une (1) copie originale et trois (3) copies au Service Passation des Marchés Publics du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, sis à Almamy, Commune de Kaloum au plus tard le **26/05/2025 à 10 heures 00 mn** et la séance d'ouverture des plis aura lieu à **10 heures 30 mn** le même jour dans la salle de conférence du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique.

Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission égale à **1,5%** du montant de l'offre pour chaque lot en francs guinéens.

Les candidats resteront engagés par leurs offres pendant une période de **120 jours** à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

Les offres seront ouvertes en présence d'un représentant de la DGCMP et des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis, les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Une version électronique de l'offre technique (scanné PDF) et financière (sous forma Excel et scanné PDF) sur clé USB (bordereau des prix unitaires).

Veillez croire, **Mesdames et Messieurs**, en l'expression de mes salutations distinguées.

Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique  
N° 056001  
Le Ministre  
RG  
Guinée  
**Madame Khaïté SALL**

منظمة  
الغذية والزراعة  
للأمم المتحدة联合国  
粮食及  
农业组织Food and Agriculture  
Organization of the  
United NationsOrganisation des  
Nations Unies pour  
l'alimentation et  
l'agricultureПродовольственная и  
сельскохозяйственная  
организация  
Объединенных НацийOrganización de las  
Naciones Unidas para la  
Agricultura y la  
Alimentación

### AVIS D'APPEL À PROPOSITIONS NATIONAL PROJET : GCP/GUI/029/BEL

Dans le cadre de la réalisation des activités du Projet : GCP/GUI/029/BEL « Appui aux efforts d'adaptation au changement climatique des communautés agro-sylvo-pastorales des Préfectures de Kindia et de Mamou », la Représentation de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en République de Guinée, a publié 2 Appels à Proposition de budgets sur le site [www.ungm.org](http://www.ungm.org).

Ci-dessous, les références :

1- Appel à propositions de budget N°2026/FRGUI/FRGUI/136950, pour « l'amélioration des pratiques mitigant l'émission des gaz à effet de serre » dans les préfectures de Kindia et Mamou.

2- Appel à propositions de budget N°2026/FRGUI/FRGUI/136944, pour « la gestion durable des ressources naturelles (forêt, eau, sol) » dans les préfectures de Kindia et Mamou.

Si vous souhaitez soumettre votre budget, assurez-vous d'être une ONG Nationale, qui dispose des documents administratifs et légaux à jours, d'avoir une expérience avérée de 3 à 5 ans dans réalisations des services sollicités et de disposer au moins un enregistrement de base sur la plateforme United Nations Global Marketplace (UNGM).

Nous profitons de cette occasion, pour vous remercier de votre volonté d'accompagner l'Organisation à bien mener ses activités en République de Guinée.

Veillez agréer, Mesdames et Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

**Date de clôture : 12 juin 2026 à 14h 00 T.U**

Conakry, le 21 mai 2026

**Dr Lionel GBAGUIDI**  
Représentant a.i de la FAO en Guinée

منظمة  
الغذية والزراعة  
للأمم المتحدة联合国  
粮食及  
农业组织Food and Agriculture  
Organization of the  
United NationsOrganisation des  
Nations Unies pour  
l'alimentation et  
l'agricultureПродовольственная и  
сельскохозяйственная  
организация  
Объединенных НацийOrganización de las  
Naciones Unidas para la  
Agricultura y la  
Alimentación

### AVIS D'APPEL À PROPOSITIONS NATIONAL PROJET : GCP/GUI/029/BEL

Dans le cadre de la réalisation des activités du Projet : GCP/GUI/029/BEL « Appui aux efforts d'adaptation au changement climatique des communautés agro-sylvo-pastorales des Préfectures de Kindia et de Mamou », la Représentation de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en République de Guinée, a publié un appel à Proposition de budget N°2026/FRGUI/FRGUI/136858 sur le site [www.ungm.org](http://www.ungm.org), pour « fournir des services de bonnes pratiques agro sylvo pastorales intelligentes face au climat (sécheresse, inondation/crue, maladies des cultures) et leur adaptation à grande échelle » dans les préfectures de Kindia et Mamou.

Si vous souhaitez soumettre votre budget, assurez-vous d'être une ONG Nationale, qui dispose des documents administratifs et légaux à jours, d'avoir une expérience avérée de 3 à 5 ans dans réalisations des services sollicités et de disposer au moins un enregistrement de base sur la plateforme United Nations Global Marketplace (UNGM) [www.ungm.org](http://www.ungm.org).

Nous profitons de cette occasion, pour vous remercier de votre volonté d'accompagner l'Organisation à bien mener ses activités en République de Guinée.

Veillez agréer, Mesdames et Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

**Date de clôture : 5 juin 2026 à 14h 00 T.U**

Conakry, le 21 mai 2026

**Dr Lionel GBAGUIDI**  
Représentant a.i de la FAO en Guinée

منظمة  
الغذية والزراعة  
للأمم المتحدة联合国  
粮食及  
农业组织Food and Agriculture  
Organization of the  
United NationsOrganisation des  
Nations Unies pour  
l'alimentation et  
l'agricultureПродовольственная и  
сельскохозяйственная  
организация  
Объединенных НацийOrganización de las  
Naciones Unidas para la  
Agricultura y la  
Alimentación

### AVIS D'APPEL À PROPOSITIONS PROJET : GCP/GUI/029/BEL

Dans le cadre de la réalisation des activités du Projet : GCP/GUI/029/BEL, intitulé « Appui aux efforts d'adaptation au changement climatique des communautés agro-sylvo-pastorales des Préfectures de Kindia et de Mamou », la Représentation de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en République de Guinée, a publié un Appel à Proposition de budget 2026/FRGUI/FRGUI/136881 sur le site [www.ungm.org](http://www.ungm.org), pour « La mise en place des dispositifs et structures locaux de gestion des ressources naturelles (forêt, eau, sol) et appuyer pour l'opérationnalisation des comités villageois et communaux » dans les préfectures de Kindia et Mamou.

Si vous souhaitez soumettre votre budget, assurez-vous d'être une ONG Nationale, qui dispose des documents administratifs et légaux à jours, d'avoir une expérience avérée de 3 à 5 ans dans la réalisation des services sollicités et de disposer au moins un enregistrement de base sur la plateforme United Nations Global Marketplace (UNGM) [www.ungm.org](http://www.ungm.org).

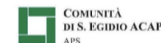
Nous profitons de cette occasion, pour vous remercier de votre volonté d'accompagner l'Organisation à bien mener ses activités en République de Guinée.

Veillez agréer, Mesdames et Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

**Date de clôture : 8 juin 2026 à 14h 00 T.U**

Conakry, le 21 mai 2026

**Dr Lionel GBAGUIDI**  
Représentant a.i de la FAO en Guinée



### APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE DE MÉDICAMENTS, DE CONSOMMABLES ET DE RÉACTIFS POUR CONAKRY ET MACENTA

Procédure de fourniture de biens: Guinea\_AID.013254/01/00\_MCR

Fourniture de médicaments, consommables et réactifs pour Conakry et Macenta

L'ONG – **Comunità di Sant'Egidio ACAP APS**, souhaite attribuer un contrat pour la fourniture de médicaments, consommables et réactifs de laboratoire à Conakry et Macenta, dans la République de Guinée, avec l'aide financière du projet « Amélioration et intégration des services de santé pour le VIH et la comorbidité en Guinée AID.013254/01/00 » financé par la Coopération Italienne.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles en format électronique (**apporter une clé USB**) au :

Bureau Comunità di Sant'Egidio ACAP APS – CENTRE DREAM - Cité Ministérielle, Commune de Dixinn, Corniche Nord, Rue DI 257, Conakry, République de Guinée, pendant les heures d'ouverture quotidiennes de 8h00 à 16h00, du lundi au vendredi

et simultanément publiés sur le site web DREAM à l'adresse suivante :

<https://www.dream-health.org/avis-de-marche-procedure-internationale-ouverte-projet-guinea/>

Qr code:



La date limite pour la soumission des propositions est fixée au **20/07/2026, à 16h00** (heure locale de la République de Guinée).

Toute information complémentaire ou clarification/question sera publiée sur la page du site web DREAM à l'adresse suivante :

<https://www.dream-health.org/avis-de-marche-procedure-internationale-ouverte-projet-guinea/>

Autorité contractante : LA PHARMACIE CENTRALE DE GUINEE SA  
 Exercice budgétaire: 2026  
 Ordonnateur: LE DIRECTEUR GENERAL  
 Journaux de publication de référence et site Internet: Le JAO; l'Observateur, Le Horoya , le Site Web ARMP et de la DGCMP  
 Autorité approbatrice: LA DIRECTION GENERALE DU CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS

MARCHES DE FOURNITURES SANS PRE QUALIFICATION

IDENTIFICATION DU PROJET / MARCHÉ		PHASE 1 : PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES				PHASE 2 : EVALUATION DES OFFRES				PHASE 3 : CONCLUSION ET NOTIFICATION DU MARCHÉ				PHASE 4 : EXECUTION DU MARCHÉ								
N°	Intitulé du Projet/Marché	Montant Budget GNF	Code Budget	Type de Financement	N° Appel d'Offres	Méthode de passation	Prévisions et Réalisations	Elaboration du DAO	Non Objection sur DAO	Publication AAO	Date limite dépôt Offres	Ouverture / Evaluation des offres	Non Objection sur Rap. d'Evaluation	Publication attribution/Notification provisoire	Mise en forme du projet de contrat	Montant du Contrat en GNF	Signature du marché	Approbation du Contrat	Enregistrement / Immatriculation du marché	Notification du marché approuvé	Date de démarrage	Date fin travaux
1	Acquisition de médicaments et de dispositifs médicaux non préqualifiés au compte de la PCG SA (infructueux de la procédure de qualification)		PCGSA	1	Entierement direct	Prévisions	23/02/2026	09/03/2026	13/03/2026	28/04/2026	19/05/2026	02/06/2026	02/06/2026	23/06/2026	06/07/2026		15/07/2026	27/07/2026	03/08/2026	06/08/2026		
	Acquisition des produits de santé pour le compte du Ministère de la Santé en 2 lots:		PCGSA	2	AOOI	Réalisations	N/A	N/A	N/A	11/11/2025	28/11/2025	03/12/2025	03/12/2025	03/12/2025	11/12/2025		26/12/2025	18/10/2026	25/10/2026	28/10/2026		
	Recrutement des experts pour les prestations courantes diversées en 3 lots :		PCGSA	3	ACCOR D-CAIRE	Réalisations																
	LOT 1 : Recrutement d'une société d'entretien et de maintenance du système anti-incendie (RIA, extincteurs, détecteurs de fumée ect)		PCGSA	3	ACCOR D-CAIRE	Réalisations																
	LOT 2 : Recrutement d'une société d'entretien et de maintenance du système anti-incendie (RIA, extincteurs, détecteurs de fumée ect)		PCGSA	3	ACCOR D-CAIRE	Réalisations																
	LOT 3 : Recrutement d'une société de maintenance pour la maintenance et l'entretien des climatiseurs		PCGSA	3	ACCOR D-CAIRE	Réalisations																
	LOT 4 Recrutement d'une société pour la maintenance préventive et curative des chambres froides, des armoires frigorifiques et les véhicules frigorifique (frigos, chambre froide) de la Pharmacie		PCGSA	3	ACCOR D-CAIRE	Réalisations																
	Acquisition des équipements informatiques en faveur de la PCG SA en 5 lots:		PCGSA	4	AOON	Prévisions	04/06/2026	18/06/2026	22/06/2026	22/07/2026	12/08/2026	26/08/2026	26/08/2026	16/09/2026	27/09/2026		06/10/2026	18/10/2026	25/10/2026	28/10/2026		
	Lot1: Acquisition de 20 ordinateurs portables, de 15 ordinateurs bureautiques, de 10 imprimantes multifonctions et de 30 disques durs externes		PCGSA	4	AOON	Réalisations																
	Lot 2: Acquisition de deux serveurs et de		PCGSA	4	AOON	Réalisations																
<b>Coût Total</b>																						

MARCHES DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES SANS REVUE PREALABLE DE LA DGCMP

IDENTIFICATION DU PROJET/MARCHÉ		PREALABLE		PHASE 1 : PROCEDURE DE CONSULTATION			PHASE 2 : EVALUATION DES OFFRES			PHASE 3 : CONCLUSION ET NOTIFICATION DU MARCHÉ			PHASE 4 : EXECUTION DU MARCHÉ									
N°	Intitulé du Projet/Marché	Montant budget en FG	Code Budget	Type de Financement	N° AMI	Méthodes de passation	Prévisions et Réalisations	Elaboration des TDR	Non Objection sur les TDR et la liste restreinte	Envoi Lettres d'invitation	Date limite dépôt des Propositions techniques et financières.	Evaluation des Prop. Techn.	Non Objection sur rapport PT	Ouverture /Analyse de la proposition financière	ANO sur le rapport combiné	Négociation et mise en forme du contrat	Montant du Contrat en GNF	Signature et Approbation du Contrat	Enregistrement / Immatriculation et notification du marché	Date de début des Prestations	Date de fin des prestations	
																						5 j
1	Recrutement d'un Cabinet pour la mise en place d'un système de Gestion et codification des immobilisations		PCGSA	1	CDC	Prévisions	26/05/2026	02/06/2026	05/06/2026	05/06/2026	20/06/2026	27/06/2026	04/07/2026	11/07/2026	18/07/2026	25/07/2026		28/07/2026	04/08/2026			
			PCGSA	3	CDC	Réalisations																
3	Recrutement d'un cabinet pour la mise en place d'un système de dématérialisation de la gestion des ressources humaines ( Achat de logiciel et formation des utilisateurs) en faveur de la PCG SA		PCGSA	4	CDC	Prévisions	28/05/2026	02/06/2026	03/06/2026	03/06/2026	18/06/2026	25/06/2026	02/07/2026	09/07/2026	16/07/2026	23/07/2026		26/07/2026	02/08/2026			
			PCGSA	4	CDC	Réalisations																
4	Recrutement d'un cabinet pour une formation certifiante du personnel IT de la PCG SA en plusieurs lots. Lot1: Formation en CISCO; Lot2: Formation en forigate; Lot3 : Formation en SOC ; Lot 4 : Formation en SAGE X3		PCGSA	5	CDC	Prévisions	20/07/2026	27/07/2026	28/07/2026	28/07/2026	12/08/2026	17/08/2026	24/08/2026	31/08/2026	07/09/2026	14/09/2026		17/09/2026	22/09/2026			
			PCGSA	5	CDC	Réalisations																
5	Recrutement d'un cabinet d'audit informatique en faveur de la PCGSA		PCGSA	6	CDC	Prévisions	03/08/2026	10/08/2026	13/08/2026	13/08/2026	28/08/2026	02/09/2026	09/09/2026	14/09/2026	21/09/2026	28/09/2026		01/10/2026	06/10/2026			
			PCGSA	6	CDC	Réalisations																
6	Recrutement d'un cabinet pour l'élaboration d'un plan d'approvisionnement et de production en faveur de la PCGSA		PCGSA	8	CDC	Prévisions	13/10/2026	20/10/2026	23/10/2026	23/10/2026	09/11/2026	16/11/2026	23/11/2026	30/11/2026	07/12/2026	14/12/2026		17/12/2026	22/12/2026			
			PCGSA	8	CDC	Réalisations																
8	Recrutement d'un cabinet pour l'élaboration de la politique commerciale et marketing de la PCG SA		PCGSA	8	CDC	Prévisions	14/10/2026	19/10/2026	20/10/2026	20/10/2026	04/11/2026	09/11/2026	16/11/2026	23/11/2026	30/11/2026	07/12/2026		10/12/2026	15/12/2026			
			PCGSA	8	CDC	Réalisations																
<b>Coût Total</b>																						

PLAN DE PASSATION DES MARCHES

<b>Autorité contractante :</b>	La PHARMACIE CENTRALE DE GUINEE
<b>Exercice budgétaire :</b>	2026
<b>Ordonnateur :</b>	LE DIRECTEUR GENERAL
<b>Journaux de publication de référence et site Internet :</b>	Le JAO ; l'Observateur ; Le Horoya ; le Site Web ARMP et de la DGCM
<b>Autorité approbatrice :</b>	DIRECTION GENERALE DU CONTROLE DES MARCHES PUBLICS

MARCHES DE COTATION FOURNITURES ET DE PRESTATIONS DE SERVICE / DEMANDE DE COTATION

N° de l'Appel d'Offres	IDENTIFICATION DU PROJET / MARCHÉ		PHASE 1 : PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES				PHASE 2 : EVALUATION DES OFFRES				PHASE 3 : CONCLUSION ET NOTIFICATION DU MARCHÉ									
	Intitulé du Projet/Marché	Montant Budget GNF	Code Budget	Type de Financement	N° Appel d'Offres	Méthodes de passation	Prévisions et Réalisations	Elaboration du Dossier de Consultation	AV sur le dossier de consultation	Transmission du dossier de consultation	Date limite dépôt des offres	ANO sur le rapport d'évaluation	Publication/Notification provisoire	Mise en forme du contrat	Montant du Contrat	Signature et approbation du Contrat	Enregistrement / Immatriculation et notification du marché	Notification du marché approuvé	Date de démarrage	Date d'achèvement
1	Acquisition des mobiliers de bureau en faveur de la Pharmacie Centrale de Guinée			PCGSA	18	DC	Prévisions Réalisations	12/05/2026	19/05/2026	21/05/2026	21/05/2026	21/05/2026	23/05/2026	25/05/2026		03/06/2026	15/06/2026	22/06/2026	25/06/2026	30
2	Acquisition des licences microsoft 365 business premium			PCGSA	2	DC	Prévisions Réalisations	12/05/2026	19/05/2026	21/05/2026	21/05/2026	21/05/2026	23/05/2026	25/05/2026		03/06/2026	15/06/2026	22/06/2026	25/06/2026	
3	Acquisition des pneus pour la flotte automobile de la Pharmacie centrale de Guinée			PCGSA	3	DC	Prévisions Réalisations	12/05/2026	19/05/2026	21/05/2026	21/05/2026	21/05/2026	23/05/2026	25/05/2026		03/06/2026	15/06/2026	22/06/2026	25/06/2026	
4	Recrutement d'un prestataire de service de manutention en faveur de la PCG SA			PCGSA	4	DC	Prévisions Réalisations	12/05/2026	19/05/2026	21/05/2026	21/05/2026	21/05/2026	23/05/2026	25/05/2026		03/06/2026	15/06/2026	22/06/2026	25/06/2026	
5	Acquisition des kits d'hygiène en faveur de la PCG SA			PCGSA	5	DC	Prévisions Réalisations	15/05/2026	20/05/2026	09/06/2026	15/06/2026	22/06/2026	29/06/2026	06/07/2026		09/07/2026	13/07/2026	17/07/2026	21/07/2026	
6	Acquisition des consommables informatiques en faveur de la pharmacie centrale de Guinée			PCGSA	6	DC	Prévisions Réalisations	15/05/2026	22/05/2026	28/05/2026	28/05/2026	28/05/2026	30/05/2026	01/06/2026		05/06/2026	05/06/2026	09/06/2026	07/06/2026	
7	Acquisition des équipements de protection individuelle pour le personnel de la PCGSA			PCGSA	7	DC	Prévisions Réalisations	18/05/2026	29/05/2026	30/05/2026	01/06/2026	03/06/2026	05/06/2026	07/06/2026		10/06/2026	14/06/2026	18/06/2026	24/06/2026	
8	Acquisition et installation des RIA en faveur des Agences régionales de la Pharmacie centrale de BOKE ET LABE			PCGSA	8	DC	Prévisions Réalisations	18/05/2026	01/06/2026	27/06/2026	04/07/2026	13/07/2026	22/07/2026	31/07/2026		03/08/2026	03/08/2026	05/08/2026	06/08/2026	
9	Acquisition et installation d'une chambre froide mixte (solaire et électrique) de 40m³ pour l'Agence régionale de la PCG SA de Mamou			PCGSA	9	DC	Prévisions Réalisations	18/05/2026	29/05/2026	20/06/2026	01/07/2026	12/07/2026	23/07/2026	03/08/2026		10/08/2026	07/01/1900	17/08/2026	18/08/2026	
10	Acquisition du lait pour l'unité de production de solutions hydroalcooliques de la PCGSA			PCGSA	10	DC	Prévisions Réalisations	08/06/2026	18/06/2026	03/07/2026	08/07/2026	13/07/2026	20/07/2026	27/07/2026		03/08/2026	08/08/2026	13/08/2026	19/08/2026	
11	Acquisition de 24 dimatiseurs 12 000 BTU pour les magasins de la PCG SA			PCGSA	11	DC	Prévisions Réalisations	01/07/2026	06/07/2026	24/07/2026	29/07/2026	03/08/2026	10/08/2026	17/08/2026		20/08/2026	24/08/2026	28/08/2026	29/08/2026	
12	Recrutement d'une société pour la maintenance de deux chariots élévateurs pour le site de la PCGSA de Manéah			PCGSA	12	DC	Prévisions Réalisations	13/07/2026	20/07/2026	07/08/2026	12/08/2026	17/08/2026	22/08/2026	27/08/2026		31/08/2026	03/09/2026	07/09/2026	08/09/2026	
13	Acquisition de petits matériels en faveur de l'unité de production de solutions hydroalcooliques de la PCGSA			PCGSA	13	DC	Prévisions Réalisations	21/07/2026	27/07/2026	14/08/2026	19/08/2026	24/08/2026	31/08/2026	07/09/2026		10/09/2026	14/09/2026	17/09/2026	18/09/2026	
14	Acquisition de 8 transpallettes en faveur de la PCG SA			PCGSA	14	DC	Prévisions Réalisations	10/08/2026	17/08/2026	04/09/2026	09/09/2026	14/09/2026	21/09/2026	28/09/2026		05/10/2026	08/10/2026	12/10/2026	13/10/2026	
15	Acquisition d'un système de GPS pour le parc automobile de la PCG SA			PCGSA	15	DC	Prévisions Réalisations	28/09/2026	03/10/2026	22/10/2026	25/10/2026	30/10/2026	04/11/2026	09/11/2026		12/11/2026	15/11/2026	15/11/2026	20/11/2026	
16	Acquisition d'une armoire centrale électrique au siège de la PCG SA			PCGSA	16	DC	Prévisions Réalisations	06/10/2026	16/10/2026	31/10/2026	03/11/2026	10/11/2026	17/11/2026	24/11/2026		03/12/2026	15/12/2026	22/12/2026	25/12/2026	
17	Recrutement d'une société de nettoyage de la cour et des toilettes du siège et des Agences régionales de la PCG SA ( curage , élagage et transport des ordures)			PCGSA	17	DC	Prévisions Réalisations	07/10/2026	12/10/2026	30/10/2026	02/11/2026	09/11/2026	16/11/2026	23/11/2026		02/12/2026	05/12/2026	08/12/2026	13/12/2026	
18	Acquisition des fournitures de bureau et des matériels de nettoyage en faveur de la PCG SA			PCGSA	1	DC	Prévisions Réalisations	08/10/2026	09/10/2026	27/10/2026	30/10/2026	30/10/2026	30/10/2026	30/10/2026		06/11/2026	18/11/2026	13/11/2026	25/11/2026	
19	Acquisition et installation d'un système de racking et de gerbeur pour les entrepôts des Agences régionales de Mamou et de Nzérékoré			PCGSA	19	DC	Prévisions Réalisations	12/10/2026	19/10/2026	06/11/2026	09/11/2026	16/11/2026	23/11/2026	30/11/2026		10/12/2026	15/12/2026	18/12/2026	23/12/2026	



PLAN DE PASSATION DES MARCHES FDSI 2026

Autorité contractante :	Ministère de la Femme, de la Famille et des Solidarités
Exercice budgétaire :	2026
Informations de référence :	Directeur Général du Fonds de Développement Social et l'Indigence (FDSI)
Informations de référence :	JAN, Inopra, Regionalinfo
Journal de publication de référence et de démarrage :	Direction Générale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP)
Autorité approuvatrice :	

IDENTIFICATION DU PROJET / MARCHÉ		MARCHES DE FOURNITURES SANS PREQUALIFICATIONS										PHASE 4 : EXECUTION DU MARCHÉ															
Numéro	Intitulé du Projet/Marché	Année PAAB	Montant Budget GNF	Imputation	Code Budget	Type de Financement	N° Appel d'Offres	Méthodes de passation	PHASE 1 : PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES							PHASE 2 : EVALUATION DES OFFRES					PHASE 3 : CONCLUSION ET NOTIFICATION DU MARCHÉ					PHASE 4 : EXECUTION DU MARCHÉ	
									Elaboration du DAO	ANO sur DAO	Publication Avis de Marché	Date limite dépôt Offres	Ouverture /Evaluation des offres	ANO sur Rap. d'Evaluation	Publication attribution/ Notification provisoire	Mise en forme du projet de contrat	ANO sur le projet de contrat	Montant du Contrat en GNF	Signature du marché	Approbation du Contrat	Enregistrement /immatriculation du marché	Notification du marché approuvé	Date début	Date fin			
1	Acquisition mobiliers de bureau	2026				BND /Programme de construction équipement des antennes FDSI P C E)	N°01/F/MFFS/PRMP/2026	AOO	19/03/2026	05/04/2026	08/04/2026	08/04/2026	29/05/2026	14/06/2026	05/07/2026	15/07/2026	02/08/2026	12/08/2026	26/08/2026	02/09/2026	05/09/2026	09/09/2026	30/12/2026				
2	Acquisition de fournitures et matériels informatiques	2026				BND /Programme de construction équipement des antennes FDSI P C E)	N°02/F/MFFS/PRMP/2026	AOO	20/03/2026	05/04/2026	08/04/2026	08/05/2026	29/05/2026	14/06/2026	05/07/2026	15/07/2026	02/08/2026	12/08/2026	26/08/2026	02/09/2026	05/09/2026	09/09/2026	31/12/2026				
3	Produits alimentaires (achat de vivres aux menages indigents)	2026				Programme Indigence et Solidarité(P I S)	Accords cadres	Accords cadres	24/05/2026	10/06/2026	13/06/2026	13/07/2026	05/08/2026	21/08/2026	11/09/2026	20/09/2026	08/10/2026	17/10/2026	31/10/2026	05/11/2026	08/11/2026	09/12/2026					
4	Achat Produits pharmaceutiques (pour les malades indigents)	2026				Programme Indigence et Solidarité(P I S)	Accords cadres	Accords cadres	24/05/2026	10/06/2026	13/06/2026	13/07/2026	05/08/2026	21/08/2026	11/09/2026	20/09/2026	08/10/2026	17/10/2026	31/10/2026	05/11/2026	08/11/2026	09/12/2026					
5	Consommable de soins courants	2026				Programme Indigence et Solidarité(P I S)	Accords cadres	Accords cadres	24/05/2026	10/06/2026	13/06/2026	13/07/2026	05/08/2026	21/08/2026	11/09/2026	20/09/2026	08/10/2026	17/10/2026	31/10/2026	05/11/2026	08/11/2026	09/12/2026					
6	Consommables techniques /spécifiques	2026				Programme Indigence et Solidarité(P I S)	Accords cadres	Accords cadres	24/05/2026	10/06/2026	13/06/2026	13/07/2026	05/08/2026	21/08/2026	11/09/2026	20/09/2026	08/10/2026	17/10/2026	31/10/2026	05/11/2026	08/11/2026	09/12/2026					
7	Achat de Fournitures scolaires/distribution de kits aux menages indigents)	2026				Programme Indigence et Solidarité(P I S)	Accords cadres	Accords cadres	24/05/2026	10/06/2026	13/06/2026	13/07/2026	05/08/2026	21/08/2026	11/09/2026	20/09/2026	08/10/2026	17/10/2026	31/10/2026	05/11/2026	08/11/2026	09/12/2026					
<b>Coût Total</b>																											

Liste des Signes et Abréviations

Mode de Passation	Code marché	Nature de Marché
Appel Offres Ouvert	1	Service
Appel d'Offres Restreint	2	Fournitures
Remise à prix	3	Fournitures
Consultation Restreinte	4	Fournitures
Essence Directe	5	Fournitures

Type de Financement	Code marché	Nature de Marché
Budget National et Autres Financements Intérieurs	BND	
Financement Extérieur	FINEX	
Financement Compté	COMCONT	

Type de Financement	Code marché	Nature de Marché
Budget National et Autres Financements Intérieurs	BND	
Financement Extérieur	FINEX	
Financement Compté	COMCONT	

MARCHES DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES AVEC REVUE PREALABLE DE LA DNCMP

Numéro	Intitulé du Projet/Marché	Année PAAB	Montant budget GNF	Imputation	Code Budget	Type de Financement	N° AMI	Méthodes de passation	Prévisions et Réalisations	PHASE 1 : PROCEDURE DE PRESELECTION					PHASE 2 : PROCEDURE DE SELECTION					PHASE 3 : CONCLUSION ET NOTIFICATION DU MARCHÉ					PHASE 4 : EXECUTION								
										Préparation TDR et DP	ANO sur TDR	Publication Avis à Manifestation d'Intérêt (MI)	Ouverture /Evaluation des MI	ANO sur DP	Envoi DP aux candidats de la liste restreinte	Date limite de dépôt des propositions	Ouverture /Evaluation des propositions techniques	ANO sur rapport Prop. Techn.	Ouverture /Evaluation des propositions financières	ANO sur rapport combinée P/TF	Publication attribution /Notification provisoire	Négociation et mise en forme du contrat	ANO sur le contrat négocié	Montant du Contrat en GNF	Signature du marché	ANO sur le projet de contrat	Enregistrement /immatriculation du marché	Notification du marché approuvé	Date début Prestations	Date de fin des prestations			
1	Recrutement d'un cabinet pour la supervision des Projets de construction au compte du Fonds de Développement Social et de l'Indigence (FDSI)	2026				PIS	AO/01/PI/MP/FEVP/PRMP/2026	SFQC	Prévisions	10/04/2026	02/05/2026	03/05/2026	18/05/2026	10/07/2026	14/07/2026	17/07/2026	24/07/2026	27/07/2026	28/07/2026	07/08/2026	07/08/2026	18/09/2026	03/09/2026	25/09/2026	07/10/2026	07/10/2026	19/09/2026	22/09/2026	03/10/2026	06/10/2026	05/11/2026	31/12/2026	
2	Recrutement d'un cabinet pour les études sur les Projets de construction et équipement au compte du Fonds de Développement Social et de l'Indigence (FDSI)	2026				PIS	AO/02/PI/MP/FEVP/PRMP/2026	SFQC	Prévisions	10/04/2026	02/05/2026	03/05/2026	18/05/2026	11/07/2026	26/07/2026	26/07/2026	07/08/2026	03/09/2026	18/09/2026	25/09/2026	07/10/2026	07/10/2026	18/09/2026	03/09/2026	25/09/2026	07/10/2026	07/10/2026	20/11/2026	30/11/2026	03/12/2026	06/12/2026	05/01/2027	31/12/2026
<b>Coût Total</b>																																	

Ministère exécutif : Ministère de la Famille, de la Jeunesse et des Solidarités
Exercice budgétaire : 2026
Préparateur délégué : Directeur Général du Fonds de Développement Social et l'Hygiène (FDS)
Journal de publication de référence et site Internet : JMO, Itoroya, Régional info
Autre approbateur : Direction Générale de Contrôle des Marchés Publiques (DGM)

Numéro	Intitulé du Projet/Marché	Année PAAB	Montant Budget GNF	IDENTIFICATION DU PROJET / MARCHÉ				Prévisions et Réalisations	PHASE 1 : PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES				PHASE 2 : EVALUATION DES OFFRES				PHASE 3 : CONCLUSION ET NOTIFICATION DU MARCHÉ				PHASE 4 : EXECUTION DU MARCHÉ			
				Code Budget	Type de Financement	N° Appel d'Offres	Méthodes de passation		Finalisation/élaboration du DAO	ANO sur DAO	Publication AAO	Date limite dépôt Offres/ ouverture des plis	Ouverture /Evaluation des offres	ANO sur Rap. d'Evaluation	Publication attribution/ Notification provisoire	Mise en forme du projet de contrat	ANO sur le projet de contrat	Montant du Contrat en GNF	Signature du marché	Approbation du Contrat	Enregistrement /immatriculation du marché	Notification du marché approuvé	Date début travaux	Date fin travaux
1	Installation Matériels techniques et agencement (les espaces de bien être social)	2026			Programme Indigence et Solidarité(P IS)	AO N°01/T/MFFS/PRMP/2026	AOO	Prévisions	20/03/2026	21/03/2026	24/03/2026	25/04/2026	14/05/2026	30/05/2026	04/06/2026	18/06/2026	04/07/2026	17/07/2026	21/08/2026	26/08/2026	29/08/2026	3 ou 5	27/10/2026	
2	Entretiens bâtiments a Usage Administratifs ( Rehabilitation des salles de classes et autres constructions)	2026			Programme Indigence et Solidarité(P IS)	AO N°02/T/MFFS/PRMP/2026	AOO	Réalisations	22/03/2026	24/05/2026	27/05/2026	28/06/2026	17/07/2026	02/08/2026	07/08/2026	21/08/2026	06/09/2026	19/09/2026	24/10/2026	29/10/2026	01/11/2026		30/12/2026	
	Coût Total		0																					

Liste des Signes et Abréviations

CPM: Commission de Passation des Marchés
PTF: Partenaire technique et Financier
TDR : Termes de référence
JMP : Journal des Marchés Publics
DAO : Dossier d'Appel d'Offres
DP : Demande de Proposition
ANO: Avis de Non Objection

Mode de Passation	
1	Appel d'Offres Ouvert
2	Appel d'Offres Restreint
3	Appel d'offres Procédés de préqualification
4	Appel d'offres en Deux Etapes
5	Appel d'offres avec Concours
6	Accord-Cadre
7	Demande de Cootation

Nature de Marché	
1	Fournitures
2	Travaux
3	Prestations intellectuelles
4	Délégations de Service Public

Type de Financement	
IND	Budget National et Autres Financements Intérieurs
FINEX	Financement Extérieur
CONJOINT	Financement Conjoint



REPUBLIQUE DE GUINEE  
Travail - Justice – Solidarité

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE  
UNITE DE COORDINATION DES PROJETS

Projet de Transformation du Système de Santé en Guinée (PT2S)

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET  
Date début : 18/05/2026 – Date limite : 03/06/2026

Le Gouvernement de la République de Guinée a obtenu, financement de la Banque Mondiale (IDA) et du GFF pour financer le Projet de Transformation du Système de Santé en Guinée (PT2S). Il est prévu qu'une partie de ce montant soit utilisé pour le recrutement d'un Cabinet pour l'audit externe des comptes du Projet. Il est prévu qu'une partie de ce Financement soit utilisée pour le recrutement d'un Cabinet pour l'audit des comptes du PT2S (Exercices 2026, 202676 et 2028).

1. Les services comprennent le recrutement d'un Cabinet pour l'audit des états financiers du Projet qui doit permettre d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière du Projet à la fin de chaque exercice financier concerné et s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif de développement du Projet. A cet effet, il exprimera une opinion séparée sur les relevés de dépenses et les comptes spéciaux pour les fonds reçus et les dépenses effectuées au cours de l'exercice clos aux mêmes dates.

2. Le Projet invite les firmes (« Consultants ») admissible à manifester leur intérêt à fournir les services. Les Cabinets intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont : (i) les activités principales et le nombre d'années d'exercice ; (ii) l'expérience voulue (ou similaire) l'organisation du Cabinet ; (iii) la capacité technique et administrative de l'entreprise (Agrément/ou organisation).

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 1.9 de la Section III de : « BANQUE MONDIALE, Le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement édition Septembre 2023, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

3. Un Cabinet sera sélectionné selon la Méthode au Moindre Coût en accord avec les procédures définies dans le Règlement.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse mentionnée ci-dessous et aux heures suivantes :

Du lundi au jeudi : de 9 heures à 16 heures 30 minutes.  
Le vendredi : de 9 heures à 13 heures.  
au Siège de l'Unité de Gestion des Projets (UCP), Quartier Coronthie, Commune de Kaloum. Email : drgrovogui@gmail.com et barysouadou@yahoo.fr ou le site : www. www.ugp-passp-ms.org.gn

5. Les manifestations d'intérêts devront être déposées sous plis fermés à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 3 juin 2026 à 10h.

Au Secrétariat du Projet de Transformation du Système de Santé en Guinée (PT2S)  
Sis au Quartier Coronthie, Commune de Kaloum, Conakry, République de Guinée derrière le Centre Médical Bernard Kouchner.

Avec uniquement la mention « Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un Cabinet pour l'audit financier des comptes du PT2S».

LE COORDONATEUR  
Dr Moustapha GROVOGUI  
Coordonnateur National

REPUBLIQUE DE GUINEE  
TRAVAIL-JUSTICE-SOLIDARITE



MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION,  
DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE ET  
DE L'INNOVATION



## Avis d'appel public à Manifestation d'Intérêt

N° : 003-AMI/MCENI/CAB/PRMP/2026

# Ministère de la Communication, de l'Économie Numérique et de l'Innovation

## LE RECRUTEMENT DES CABINETS POUR LES ETUDES

1. Termes de Référence pour le Recrutement des bureaux d'études relatifs :
2. **Lot 1** : Étude pour la mise en place d'un Guichet Unique Numérique des Infrastructures Multisectorielles ;
3. **Lot 2** : Étude pour le Déploiement de Réseaux Communautaires des Services TIC dans 25 Communes Rurales Non Couvertes ;
4. **Lot 3** : Benchmarking et Faisabilité pour la Mise en Place d'une Unité d'Assemblage de Terminaux en République de Guinée ;
5. **Lot 4** : Equipement et modernisation des stations côtières dans les ports, débarcadères et fleuves navigables ;
6. **Lot 5** : Étude pour la rénovation et l'extension du Centre de Télé médecine du CHU Donka ;
7. **Lot 6** : Réhabilitation des Centres Émetteurs de Sonfonia, Labé, Kankan et N'Nzérékoré.

Le présent appel public à manifestation d'intérêt fait suite à la publication du Plan de Passation des Marchés Publics paru dans **HOROYA, JAO, le REGIONAL** et sites du Ministère en date du mois d'**avril 2026**

Le Ministère de l'Information et de la Communication a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, des fonds afin de financer les projets et programmes, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services (prestations intellectuelles) pour :

- Lot 1** : Étude pour la mise en place d'un Guichet Unique Numérique des Infrastructures Multisectorielles ;
- Lot 2** : Étude pour le Déploiement de Réseaux Communautaires des Services TIC dans 25 Communes Rurales Non Couvertes ;

**Lot 3** : Benchmarking et Faisabilité pour la Mise en Place d'une Unité d'Assemblage de Terminaux en République de Guinée ;

**Lot 4** : Equipement et modernisation des stations côtières dans les ports, débarcadères et fleuves navigables ;

**Lot 5** : Étude pour la rénovation et l'extension du Centre de Télé médecine du CHU Donka ;

**Lot 6** : Réhabilitation des Centres Émetteurs de Sonfonia, Labé, Kankan et N'Nzérékoré.

8. La méthode de sélection est fondée sur la qualité technique et le coût (sélection qualité-coût) conformément au point 1 de l'article 34 du code des marchés publics.

### 9. Contexte et Justification :

#### Présentation institutionnelle

Le **Ministère de la Communication, de l'Économie Numérique et de l'Innovation (MCENI)** est chargé de la conception, de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière de postes, télécommunications, économie numérique et innovation technologique.

La **Direction Nationale des Postes et Télécommunications (DNPT)** constitue la structure technique du **MCENI** responsable, entre autres, de :

- La planification et du développement des infrastructures de télécommunications ;
- La régulation technique et du suivi des réseaux ;
- La coordination des projets structurants du secteur numérique.

Dans le cadre du **Programme SIMANDOU 2040**, la DNPT étant le service bénéficiaire a eu des initiatives visant à renforcer la transformation numérique et la modernisation des infrastructures stratégiques.

#### 1.1. Contexte sectoriel

La République de Guinée connaît une accélération des investissements dans les infrastructures :

- Télécommunications et fibre optique ;
- Énergie ;
- Transports ;
- Mines ;
- Hydraulique et assainissement.

Cependant, plusieurs contraintes persistent :

- Absence de plateforme intégrée de gestion et de coordination des infrastructures ;
- Duplication des travaux et conflits d'emprises ;
- Faible mutualisation des infrastructures ;
- Délais administratifs longs pour les autorisations ;
- Manque de visibilité sur les réseaux existants et planifiés.

#### 1.2. Justification de la mission

La mise en place d'un :

- a) Guichet Unique Numérique des Infrastructures Multisectorielles (GUNIM) vise à
- b) Étude approfondie de déploiement de réseaux communautaires TIC dans 25 communes rurales non couvertes ;
- c) Benchmarking et Faisabilité pour la Mise en Place d'une Unité d'Assemblage de Terminaux en République de Guinée ;
- d) Équipement et modernisation des stations côtières dans les ports, débarcadères et fleuves navigables
- e) Étude pour la rénovation et l'extension du Centre de Télé médecine du CHU Donka
- f) Réhabilitation des Centres Émetteurs de Sonfonia, Labé, Kankan et Nzérékoré

Ces initiatives s'inscrivent pleinement dans les priorités du **Programme SIMANDOU 2040**, notamment :

- La modernisation de l'administration ;
- Le développement des infrastructures critiques ;
- L'accélération de la transformation numérique ;
- La promotion de la coordination intersectorielle.
- L'inclusion numérique ;
- L'aménagement équilibré du territoire ;
- Le développement des services numériques en zones rurales ;
- La réduction des inégalités socio-économiques ;
- Le développement de l'écosystème numérique ;
- La promotion des investissements privés ;
- Le renforcement des chaînes de valeur technologiques régionales ;
- Le soutien à l'innovation et à l'entrepreneuriat numérique ;
- La modernisation des infrastructures critiques ;
- La transformation numérique ;
- La sécurité et résilience des systèmes ;
- Le développement logistique et économique ;
- L'intégration régionale ;
- Téléconsultation
- Télésurveillance
- Téléexpertise

#### 1.3. Importance stratégique

- Téléassistance
- Établir un diagnostic technique, énergétique, économique et environnemental fiable
- Identifier et comparer plusieurs scénarios de réhabilitation ;
- Estimer de manière réaliste les coûts d'investissement et d'exploitation ;
- Analyser la viabilité économique et la durabilité financière des centres émetteurs ;
- Évaluer les risques techniques, environnementaux et institutionnels.

#### 1.3. Importance stratégique

Ces infrastructures constitueront un outil structurant permettant

- Une gestion optimisée des emprises et servitudes ;
- Une réduction des dégradations répétitives de la voirie ;
- Une meilleure synchronisation des projets d'infrastructures ;
- Un cadre favorable au partage et à la mutualisation ;
- Réduire la fracture numérique ;
- Soutenir le développement local ;
- Renforcer la résilience socio-économique ;
- Promouvoir des modèles durables et inclusifs ;

#### 1.4. Partenaires concernés

La mission impliquera notamment :

- MCENI ;
- Ministère des Infrastructures et des Travaux Publics ;
- Ministère de l'Énergie ;
- Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat ;
- Collectivités locales ;
- Autorité de Régulation des Postes et Télécommunications ;
- Opérateurs télécoms et concessionnaires de réseaux ;
- Agences d'exécution de projets.

#### 1.1 Objet général de la prestation

S'assurer que les études de faisabilité des travaux respectant la qualité, les normes techniques, environnementales, et de sécurité en vigueur, tout en répondant aux besoins fonctionnels et esthétiques du projet.

#### 1.2. Objectifs spécifiques

Plus spécifiquement les études des infrastructures et services connexes de la Direction Nationale des Postes et Télécommunication (DNPT)

Il consiste à faire sur chaque site, les travaux suivants :

Faire les études de génie civile et architectures de la construction des bâtiments ;  
 Concevoir les plans et les spécifications techniques de la construction.  
 Concevoir les installations informatiques, électriques et les équipements audiovisuels ;  
 Examiner la conformité des plans d'exécution et les équipements des postes de télécommunication et audiovisuels qui doivent être installés ;  
 Proposer des recommandations pour l'amélioration continue du projet en cas de non-conformité ;  
 Portée de la mission.

La prestation se déroulera selon les phases suivantes (non limitatif) :

- Contrôle des documents de conception ;
- Examen du rapport d'études de sol ;
- Examen des documents de conception des différents maîtres d'œuvres et Rapports d'étape ;
- Assistance à des réunions techniques ;
- Contrôle des documents d'exécution ;
- Assistance à des réunions techniques ;
- Visites sur site (STRUCTURE - architecture) ;
- Visites sur site (MEP) ;
- Rapport de visite ;
- Participer à toutes les réunions de coordination requises avec les différents intervenants ;
- Coordination entre Directeur de projet, architecte.
- **Pré-construction :**
  - Examiner et certifier les plans architecturaux et techniques ;

Le consultant devra :

**Lot 1 :** Étude pour la mise en place d'un Guichet Unique Numérique des Infrastructures Multisectorielles

1. Réaliser un diagnostic institutionnel, organisationnel et réglementaire ;
2. Définir l'architecture fonctionnelle et technique du guichet unique ;
3. Proposer un modèle de gouvernance et d'exploitation ;
4. Élaborer un plan de mise en œuvre et de déploiement ;
5. Estimer les coûts et proposer un modèle économique.

**Lot 2 :** Étude pour le Déploiement de Réseaux Communautaires des Services TIC dans 25 Communes Rurales Non Couvertes ;

1. Évaluer la situation actuelle de la connectivité et des besoins TIC dans les communes ciblées ;
2. Analyser les options technologiques adaptées (Wi-Fi communautaire, LTE rural, satellite, faisceaux hertziens, etc.) ;
3. Définir un modèle économique et de gouvernance des réseaux communautaires ;
4. Identifier les contraintes réglementaires et institutionnelles et formuler des recommandations ;
5. Proposer un plan de déploiement opérationnel et budgétisé (Études de faisabilité).

**Lot 3 :** Benchmarking et Faisabilité pour la Mise en Place d'une Unité d'Assemblage de Terminaux en République de Guinée ;

1. Réaliser un benchmarking international et régional d'unités d'assemblage de terminaux ;
2. Analyser le potentiel du marché guinéen et sous-régional ;
3. Évaluer la faisabilité technique et industrielle ;
4. Évaluer la faisabilité économique et financière ;
5. Formuler des recommandations stratégiques et opérationnelles.

**Lot 4 :** Équipement et modernisation des stations côtières dans les ports, débarcadères et fleuves navigables ;

1. Évaluer l'état actuel des infrastructures et équipements existants ;
2. Définir les besoins techniques et opérationnels des stations côtières ;
3. Proposer des solutions technologiques optimales et conformes aux normes internationales ;
4. Élaborer une stratégie de modernisation et un plan d'investissement ;
5. Accompagner la DNPT dans la structuration technique et fonctionnelle du projet.

**Lot 5 :** Études pour la rénovation et l'extension du Centre de Télémédecine du CHU Donka ;

1. Évaluer les infrastructures existantes et équipements
2. Identifier des lacunes techniques, logistiques et opérationnelles
3. Proposer un modèle économique
4. Identifier les nouveaux services de santé et spécialités à intégrer en fonction des besoins de la Guinée
5. Faire une évaluation technique et financière des travaux à réaliser et les équipements à fournir pour le centre Donka et ceux des régions

**Lot 6 :** Réhabilitation des Centres Émetteurs de Sonfonia, Labé, Kankan et N'Nzérékoré

1. Réaliser un diagnostic exhaustif de l'état technique, énergétique et fonctionnel des centres émetteurs ;

2. Identifier les besoins actuels et futurs en matière de diffusion, de connectivité et d'hébergement d'équipements ;
3. Proposer plusieurs scénarios techniques de réhabilitation et de modernisation ;
4. Évaluer les coûts d'investissement, d'exploitation et de maintenance associés à chaque scénario ;
5. Analyser la viabilité économique et financière des options retenues, en cohérence avec le modèle économique de gestion durable défini par la DNPT ;
6. Évaluer les impacts environnementaux et sociaux potentiels et proposer des mesures d'atténuation ;
7. Recommander un scénario optimal et une feuille de route de mise en œuvre.
8. Préparer un dossier d'appel d'offre.

### 1.3. Résultats attendus

À l'issue de ces missions :

**Lot 1 :**

- Diagnostic complet du cadre existant ;
- Modèles fonctionnel et économique du GUNIM définis ;
- Architecture technique proposée ;
- Cadre institutionnel et réglementaire recommandé ;
- Plan de déploiement validé ;
- Dossier d'appel d'offre élaboré ;
- Budget prévisionnel établi.

**Lot 2 :**

- Une cartographie des communes étudiées ;
- Une analyse des besoins et usages ;
- Des scénarios technico-économiques ;
- Un modèle de gouvernance ;
- Un plan de déploiement opérationnel et budgétisé (Études de faisabilité).

**Lot 3 :**

- Cartographie comparative des modèles d'assemblage de terminaux
- Analyse documentée du marché cible ;
- Évaluation des exigences techniques et logistiques ;
- Analyse financière et économique ;
- Plan d'actions et feuille de route

**Lot 4 :**

- Diagnostic technique complet des sites ;
- Analyse des écarts par rapport aux normes internationales ;
- Architecture cible des stations modernisées ;
- Spécifications techniques détaillées ;
- Plan de déploiement et budget estimatif ;
- Modèle économique proposé ;
- Dossier d'appel d'offre élaboré ;
- Recommandations institutionnelles et opérationnelles.

**Lot 5 :**

Les infrastructures et équipements sont évalués  
 Les besoins techniques, logistiques et opérationnelles sont identifiés et des propositions de solution sont élaborées  
 Un modèle économique est proposé  
 Des nouveaux services et spécialités sont identifiés  
 Une évaluation technique et financière des travaux à réaliser est faite  
 Une évaluation technique et financière des équipements à fournir est réalisée.

**Lot 6 :**

L'état des lieux détaillé et documenté des centres émetteurs ciblés réalisé  
 Les besoins actuels et futurs en matière de diffusion, de connectivité et d'hébergement d'équipements identifiés ;  
 Les scénarios techniques de réhabilitation et de modernisation proposés ;  
 Les coûts d'investissement, d'exploitation et de maintenance associés à chaque scénario évalués ;  
 La viabilité économique et financière des options retenues, en cohérence avec le modèle économique de gestion durable défini par la DNPT analysée ;  
 Les impacts environnementaux et sociaux potentiels sont évalués et les mesures d'atténuation sont proposées ;  
 Le scénario optimal et une feuille de route de mise en œuvre recommandés.

### 3. Méthodologie

Le consultant proposera une approche incluant

- Revue documentaire ;
- Consultations institutionnelles ;
- Entretiens avec parties prenantes ;
- Analyse comparative internationale ;
- Ateliers de validation.

La méthodologie devra intégrer :

- Durabilité ;
- Interopérabilité ;
- Cybersécurité ;

- Inclusion numérique ;
- Prise en compte du genre.

**4. Tâches à exécuter**

Les consultants devront notamment :

**Tâche 1 : Diagnostic**

- Analyse du cadre institutionnel et réglementaire ;
- Cartographie des acteurs ;
- Identification des contraintes.

**Tâche 2 : Architecture technique**

- Spécifications techniques ;
- Interopérabilité ;
- Sécurité.

**Tâche 3 : Gouvernance**

- Modèle institutionnel ;
- Rôles et responsabilités.

**Tâche 4 : Plan de mise en œuvre**

- Phasage ;
- Feuille de route ;
- Gestion des risques.

**Tâche 5 : Modèle financier**

- Estimation budgétaire ;
- Coûts CAPEX/OPEX ;
- Options de financement.

**Livrables**

- Le résultat de la réalisation du CONTRÔLE TECHNIQUE demandé sera matérialisé dans les rapports nécessaires pour chaque mission à chaque phase, y compris les procès-verbaux des visites sur site.
- Liste non limitative :
- Compte rendu des Sites visités
- Avis sur plans d'exécution
- Le Plan Général de la Coordination en matière de Sécurité et de Protection de la Santé (PGCSPS).
- Le Registre-Journal de la coordination (RJ)
- PLANNING

- Rapport de démarrage
- Rapport de diagnostic
- Rapport de conception
- Rapport final
- Modèle économique
- Présentation de restitution
- La cartographie des infrastructures multisectoriels
- Rapport de benchmarking
- Rapport provisoire de faisabilité
- Le cabinet fournira un rapport d'audit sur l'existant
- Le cabinet remettra un Dossier de Spécifications Techniques Détaillées incluant le dimensionnement des serveurs, le choix des dispositifs médicaux connectés et le plan de câblage informatique haute performance
- Le cabinet fournira un document contenant le plan architectural, réseaux, aménagement et équipements des centres
- Le cabinet produira un document de vision stratégique et de la gouvernance
- Produira également un document d'étude technique, économique et financière
- Le cabinet fournira le cahier de charges pour le recrutement d'une entreprise pour la mise en œuvre du projet et le DAO
- Rapport de diagnostic technique, énergétique et institutionnel ;
- Rapport d'études de faisabilité incluant les scénarios analysés ;
- Rapport d'analyse économique et financière ;
- Rapport d'analyse environnementale et sociale préliminaire ;
- Rapport final consolidé avec recommandations et feuille de route.

Il faut présenter le planning proposé pour le déroulement des services, toujours en respectant les durées indiquées dans le point 4 ci-dessus.

**10. DUREE DE LA MISSION :**

Durée estimative : **six (06) mois** pour chaque lot

La mission couvrira l'ensemble de phase de conception jusqu'à la remise finale du rapport.

**Lot 1 :** Étude pour la mise en place d'un Guichet Unique Numérique des Infrastructures Multisectorielles ;

**Lot 2 :** Étude pour le Déploiement de Réseaux Communautaires des Services TIC dans 25 Communes Rurales Non Couvertes ;

**Lot 3 :** Benchmarking et Faisabilité pour la Mise en Place d'une Unité d'Assemblage de Terminaux en République de Guinée ;

**Lot 4 :** Equipement et modernisation des stations côtières dans les ports, débarcadères et fleuves navigables ;

**Lot 5 :** Étude pour la rénovation et l'extension du Centre de Télémedecine du CHU Donka ;

**Lot 6 :** Réhabilitation des Centres Émetteurs de Sonfonia, Labé, Kankan et N'Zérékoré.

11. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment références concernant l'exécution de marchés analogues, l'organisation technique et managériale du cabinet et le nombre de personnels professionnels). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas **5 à 15 pages environ**. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Une liste des candidats qui ne saurait être supérieure à [insérer un nombre] présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières sur la base du Dossier de demande de Propositions qui leur sera remis pour la réalisation des services requis ; un candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection fondée sur la qualité technique et le coût (sélection qualité-coût), basée notamment sur l'expérience de la firme, la qualification des experts, la méthodologie de travail proposée, et le montant de la proposition ;

12. La procédure de la présente manifestation d'intérêt sera conduite en application des articles 33 à 35 du Code des marchés publics.

13. Les candidats seront évalués selon les critères suivants :

- Expérience générale ;
- Expérience spécifique (dans des conditions semblables) ;
- Disponibilité des compétences parmi le personnel d'encadrement ;
- ETC.

14. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse : KOLOMA, Commune de Ratoma au siège du Ministère de la Communication, de l'Economie Numérique et de l'Innovation auprès de la PRMP, Tel : **+224 622 25 09 63/ 622 53 17 12** à compter du **18/05/2026**

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après à l'adresse suivant : **KOLOMA, Commune de Ratoma au siège du**

**Ministère dans la cour de la RTG au 1<sup>er</sup> étage au plus tard le JEUDI 11/06/2026 à 10 heures.**

En précisant sur l'enveloppe de soumission le Recrutement des Cabinets pour les études relatives :

**Lot 1 :** Étude pour la mise en place d'un Guichet Unique Numérique des Infrastructures Multisectorielles ;

**Lot 2 :** Étude pour le Déploiement de Réseaux Communautaires des Services TIC dans 25 Communes Rurales Non Couvertes ;

**Lot 3 :** Benchmarking et Faisabilité pour la Mise en Place d'une Unité d'Assemblage de Terminaux en République de Guinée ;

**Lot 4 :** Equipement et modernisation des stations côtières dans les ports, débarcadères et fleuves navigables ;

**Lot 5 :** Étude pour la rénovation et l'extension du Centre de Télémedecine du CHU Donka ;

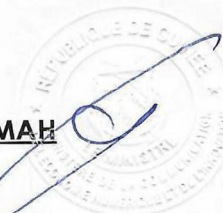
**Lot 6 :** Réhabilitation des Centres Émetteurs de Sonfonia, Labé, Kankan et N'Zérékoré.

L'ouverture des plis est prévue le même jour au Ministère de l'Information et de la Communication, à KOLOMA, 3<sup>ème</sup> Étage/ numéro de bureau : PRMP, Conakry, Pays : Guinée, **le jeudi 11 juin 2026 à 11 heures.**

15. La décision de sélection des consultants sera prise et notifiée le **30 juin 2026**



**M. Mourana SOUMAH**



REPUBLIQUE DE GUINEE  
TRAVAIL-JUSTICE-SOLIDARITE



MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION,  
DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE ET  
DE L'INNOVATION



## Avis d'appel public à Manifestation d'Intérêt

N° : 002-AMI/MCENI/CAB/PRMP/2026

# Ministère de la Communication, de l'Économie Numérique et de l'Innovation

### LE RECRUTEMENT DES CABINETS POUR LES ETUDES, CONTROLE ET SUPERVISION RELATIF :

**Lot 1 : la réalisation des études techniques des 25 stations des Radios Rurales de Guinée ;**

**Lot 2 : le suivi, le Contrôle et Supervision des travaux de Construction de construction de quatre (04) stations de radio rurale de Guinée dans les préfectures de Coyah, de Lola, de Dubréka et Beyla.**

1. Le présent appel public à manifestation d'intérêt fait suite à la publication du Plan de Passation des Marchés paru dans **HOROYA, JAO, le REGIONAL** et sur les sites du Ministère, de l'ARMP, JAO et DGCMP en date du mois de mai 2026

2. Le Ministère de la Communication, de l'Économie Numérique et de l'Innovation a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, des fonds afin de financer les projets et programmes, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services (prestations intellectuelles) pour :

**Lot 1 : la réalisation des études techniques des 25 stations des Radios Rurales de Guinée ;**

**Lot 2 : le suivi, le Contrôle et Supervision des travaux de Construction de construction de quatre (04) stations de radio rurale de Guinée dans les préfectures de Coyah, de Lola, de Dubréka et Beyla.**

**Lot 1 : la réalisation des études techniques des 25 stations des Radios Rurales de Guinée ;**

**Lot 2 : le suivi, le Contrôle et Supervision des travaux de Construction de construction de quatre (04) stations de radio rurale de Guinée dans les préfectures de Coyah, de Lola, de Dubréka et Beyla.**

Dans le cadre du respect des normes de qualité et de sécurité, il est nécessaire de recruter des Cabinets spécialisés dans les études, le contrôle et supervision des travaux de construction et d'installation des équipements techniques audiovisuels.

#### 4. Objectifs :

• **Objectif global :** Assurer que les études des faisabilités et le contrôle des travaux respectant la qualité, les normes techniques, environnementales, et de sécurité en vigueur, tout en répondant aux besoins fonctionnels et esthétiques du projet.

#### • Objectifs spécifiques :

Plus spécifiquement la construction d'un siège combiné au profit de la Direction Générale de l'Agence Guinéenne de Presse (AGP), la Direction Générale de la Radio Rurale de Guinée (RRG) et la Direction Générale des Fonds d'Appui aux Médias (FADEM) et la Direction Générale du Quotidien National HOROYA.

Il consiste à faire sur chaque site, les travaux suivants :

- Les études de génie civil et architecturales de la construction d'un bâtiment de R+7 avec sous-sol au compte composés ;
- Le contrôle et supervision des travaux de construction d'un bâtiment de R+7 avec sous-sol au compte composés
- Certifier les plans et les spécifications techniques de la construction.  
Contrôler la qualité des matériaux et les matériels qui rendent dans le cadre d'exécution des travaux effectués.
- Certifier les équipements audiovisuels qui doivent être installés
- Examiner la conformité des plans d'exécution et les équipements audiovisuels qui doivent être installés

- Superviser les phases critiques de la construction pour s'assurer de leur conformité aux standards requis.
- Vérifier que le chantier respecte les délais convenus et les normes de sécurité.
- Proposer des recommandations pour l'amélioration continue du projet en cas de non-conformités.

#### ➤ **Portée de la mission :**

La prestation se déroulera selon les phases suivantes (non limitatif):

- Contrôle des documents de conception
  - Examen du rapport d'études de sol
  - Examen des documents de conception des différents maitres d'œuvre et Rapports d'étape
  - -Assistance à des réunions techniques
    - Contrôle des documents d'exécution
    - Assistance à des réunions techniques
    - Examen des documents des constructeurs
  - Contrôles sur chantier
    - Visites sur site (STRUCTURE - architecture)
    - Visites sur site (MEP)
    - Rapport de visite
- Examen avant réception
  - - Visites de réception
  - Essais et tests
  - - Rapport final de contrôle technique (RFCT)
- Vérification de fonctionnement des installations
  - Examen des travaux pendant période de garantie
  - - Participer à toutes les réunions de coordination requises avec les différents intervenants.
  - - Coordination entre Directeur de projet, architecte
- **Pré-construction :**
  - Examiner et certifier les plans architecturaux et techniques.
  - Évaluer les matériaux proposés pour s'assurer de leur conformité aux normes de qualité.
- **Pendant la construction :**
  - Effectuer des contrôles réguliers sur le site pour surveiller la qualité des travaux.
  - Superviser les tests de matériaux et d'équipements.
  - S'assurer que les mesures de sécurité sont strictement respectées sur le chantier.
  - Émettre des rapports de contrôle réguliers.
- **Post-construction :**
  - Vérifier la conformité finale de l'ouvrage par rapport aux plans approuvés.
  - Certifier la réception des travaux.
  - Assurer le suivi des éventuelles recommandations post-réception.

#### 5. LIVRABLES

- Le résultat de la réalisation du CONTRÔLE TECHNIQUE demandé sera matérialisé dans les rapports nécessaires pour chaque mission à chaque phase, y compris les procès-verbaux des visites sur site.
- Liste non limitative :
  - Rapport Initial de Contrôle Technique (RICT)
  - Rapport Final de Contrôle Technique (RFCT)
  - Compte rendu des Site visites
  - Avis sur plans d'exécution
  - P.V. validation des matériaux
  - Rapport de Vérification Réglementaire Après Travaux
  - Le Plan Général de la Coordination en matière de Sécurité et de Protection de la Santé (PGCSPS).
  - Le Dossier d'Intervention Ultime sur l'Ouvrage (DIUO) Travaux
  - Le Registre-Journal de la coordination (RJ)
  - Le Rapport hebdomadaire du suivi HSE
- **PLANNING**

Il faut présenter le planning proposé pour le déroulement des services, toujours en respectant les durées indiquées dans le point 4 ci-avant.

#### 6. DUREE DE LA MISSION :

La mission couvrira l'ensemble du processus de construction, de la phase de conception jusqu'à la réception finale du bâtiment. La durée estimée de la mission est équivalent des différents projets.

**Lot 1 : la réalisation des études techniques des 25 stations des Radios Rurales de Guinée pour trois (03) mois ;**

**Lot 2 : le suivi, le Contrôle et Supervision des travaux de Construction de construction de quatre (04) stations de radio rurale de Guinée dans les préfectures de Coyah, de Lola, de Dubréka et Beyla pour six (06) mois**

7. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les

qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment références concernant l'exécution de marchés analogues, l'organisation technique et managériale du cabinet et le nombre de personnels professionnels). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas **5 à 15 pages environ**. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Une liste des candidats qui ne saurait être supérieure à [insérer un nombre] présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières sur la base du Dossier de demande de Propositions qui leur sera remis pour la réalisation des services requis ; un candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection fondée sur la qualité technique et le coût (sélection qualité-coût), basée notamment sur l'expérience de la firme, la qualification des experts, la méthodologie de travail proposée, et le montant de la proposition ;

8. La procédure de la présente manifestation d'intérêt sera conduite en application des articles 33 à 35 du Code des marchés publics.
9. Les candidats seront évalués selon les critères suivants :
  - a. Expérience générale
  - b. Expérience spécifique (dans des conditions semblables)
  - c. Disponibilité des compétences parmi le personnel d'encadrement
  - d. ETC.
10. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse : **KOLOMA, Commune de Ratoma au siège du ministère la Communication, de l'Economie Numérique et de l'Innovation auprès de la PRMP, Monsieur Souleymane Smith SACKO, Tel : +224 622 25 09 63/ 657 25 09 63 à compter du 18/05/2026**

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après à l'adresse suivant: KOLOMA, Commune de Ratoma au siège du Ministère dans la cour de la RTG au 1<sup>er</sup> étage au plus tard **le jeudi 04/06/2025** à 10heures.

En précisant sur l'enveloppe de soumission **le Recrutement des Cabinets pour :**

**Lot 1 : la réalisation des études techniques des 25 stations des Radios Rurales de Guinée ;**

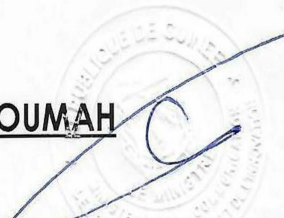
**Lot 2 : le suivi, le Contrôle et Supervision des travaux de Construction de construction de quatre (04) stations de radio rurale de Guinée dans les préfectures de Coyah, de Lola, de Dubréka et Beyla.**

**L'ouverture des plis est prévue le même jour au Ministère de l'Information et de la Communication, à KOLOMA, 3<sup>ème</sup> Étage/ numéro de bureau : PRMP, Conakry, Pays : Guinée, le jeudi 04 juin 2026 à 11 heures.**

11. La décision de sélection des consultants sera prise et notifiée le **15 juin 2026**



**Mourana SOUMAH**



**Projet de construction d'une centrale thermique de 40 MW à Kankan et de réhabilitation et extension du réseau MT/BT de Kouroussa et seize (16) localités environnantes**

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET SERVICES DE CONSULTANT- SELECTION DE CONSULTANT INDIVIDUEL**

**PAYS : GUINEE**

**NOM DU PROJET :** Projet de construction d'une centrale thermique HFO de 40 MW à Kankan et la réhabilitation et l'extension du réseau de distribution MT/BT de Kouroussa et de seize (16) localités environnantes

**SECTEUR :** Energie

**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL :** Spécialiste Sauvegarde environnementale & sociale pour l'Unité de Gestion du Projet

**Mode de Financement (MdF) :** Vente à tempérament

**Numéro du Financement :** GIN-1057

**DATE : 14 mai 2026**

Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un financement de la Banque islamique de développement pour le financement du Projet de construction d'une centrale thermique HFO de 40 MW à Kankan et la réhabilitation et l'extension du réseau de distribution MT/BT de Kouroussa et de seize (16) localités environnantes, et a l'intention d'utiliser une partie des fonds pour les paiements éligibles au titre du contrat de services d'un consultant individuel pour lequel la présente manifestation d'intérêt est émise.

Les services comprennent le recrutement d'un Spécialiste en Sauvegardes environnementale & sociale qui sera chargé d'assurer la conformité environnementale et sociale des activités du projet. À ce titre, il/elle veillera à la mise en œuvre du programme de travail relatif aux sauvegardes environnementales et sociales, conformément à la réglementation nationale en vigueur et aux exigences des politiques environnementales et sociales de la Banque Islamique de Développement (BID), pour une durée prévisionnelle de la mission d'environ 48 mois.

Les termes de référence (TdRs) détaillés de la mission peuvent être obtenu à l'adresse indiquée ci-dessous.

Le Ministère de l'Energie représenté par l'Electricité de Guinée (EDG) invite maintenant les consultants éligibles ("consultants individuels") à manifester leur intérêt pour la réalisation des services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations spécifiques qui démontrent qu'ils sont pleinement qualifiés pour exécuter les services. Les consultants individuels affiliés à une organisation/société peuvent également manifester leur intérêt.

La liste restreinte sera établie à la suite de l'évaluation des CV et des informations fournies en réponse au présent avis à manifestation d'intérêt. Les candidats potentiels devront fournir des informations sur leurs qualifications générales en tant que consultant individuel, leur expérience en rapport avec la mission, leur expérience dans la région et le secteur ainsi que leurs connaissances linguistiques.

Un consultant sera sélectionné conformément à la méthode de sélection applicable aux consultants individuels telle que définie dans les Directives de la BIsD pour la passation de marchés de services de consultants dans le cadre des projets financés par la Banque Islamique de Développement (version avril 2019, mise à jour en février 2023).

Qualifications minimales requises :

- Être de niveau Bac+5 au moins dans le domaine de l'environnement, ou dans toute autre discipline connexe avec une formation ou certificat complémentaire en sciences sociales.
- Justifier d'au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle dans la fonction d'environnementaliste dont au moins cinq (05) ans à un poste analogue dans le secteur public ou privé ;
- Avoir au moins cinq (05) références avérées en matière d'évaluation, de contrôle et de surveillance environnementale et sociale des grands projets d'infrastructures ; avec une expérience dans les projets du secteur de l'énergie en matière de contrôle du suivi environnemental et social ;
- Justifier d'une (1) expérience pertinente en études d'impact environnemental et social, en gestion des ressources naturelles, dans la mise en œuvre des Plans de Gestion Environnementale et Sociales et des Plans d'Action de Réinstallation et de Compensation et activités connexes ;
- Présenter au moins deux (02) références démontrant de bonnes connaissances de la législation nationale en matière de gestion environnementale et sociale, et des politiques et procédures des principaux bailleurs de fonds en matière de sauvegardes environnementale et sociale (BIsD, BAD, BM, AFD, etc.) ;
- Être apte à travailler efficacement sous pression et avoir une bonne aptitude à travailler en équipe ;
- Avoir une bonne capacité rédactionnelle et savoir parler et écrire parfaitement le français ;
- Avoir une bonne connaissance des logiciels standards (Word, Excel, Powerpoint) et des technologies de communication.

Les consultants individuels intéressés sont invités à lire les clauses 1. 23 et 1.24 des Directives de la BIsD pour la passation des marchés de services de consultants dans le cadre des projets financés par la Banque Islamique de Développement (les "Directives de passation de marchés") qui énoncent les politiques de la BIsD en matière de conflits d'intérêts.

Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous pendant les heures d'ouverture des bureaux indiquées : 09 :00 à 16: 00 heures, (heure locale).

Les manifestations d'intérêt doivent être remises sous forme écrite, accompagnées du CV et de tout autre document jugé pertinent, à l'adresse mentionnée ci-dessous (par courrier électronique) au plus tard **le 28 mai 2026 à 10h.**

**Monsieur Bangaly KONATE, Coordonnateur du Projet**

**Immeuble KATEX près du siège de Cellcom-Guinée**

**Electricité de Guinée (EDG)**

**Commune de Kaloum, BP 1463 Conakry**

**République de Guinée**

**Tél : +224 622 08 96 10**

**E-mail : bangaly.konate@paaeg.com ; djombo.coumbassa@paaeg.com**



## Avis d'appel public à Manifestation d'Intérêt

N° : 001-AMI/MCENI/CAB/PRMP/2026

# Ministère de la Communication, de l'Economie Numérique et de l'Innovation

### LE RECRUTEMENT DES CABINETS POUR LES ETUDES, CONTROLE ET SUPERVISION RELATIF :

**Lot 1 : Etudes du projet de Construction du siège combiné des Directions de l'Agence Guinéenne de Presse (AGP), de la Radio Rurale de Guinée (RRG) et des Fonds d'Appui aux Médias (FADEM) et la Direction Générale du Quotidien National HOROYA.**

**Lot 2 : Contrôle et Supervision des travaux de Construction du siège combiné des Directions de l'Agence Guinéenne de Presse (AGP), de la Radio Rurale de Guinée (RRG) et des Fonds d'Appui aux Médias (FADEM) et la Direction Générale du Quotidien National HOROYA.**

1. Le présent appel public à manifestation d'intérêt fait suite à la publication du Plan de Passation des Marchés paru dans **HOROYA, JAO, le REGIONAL** et sur les sites du Ministère, de l'ARMP, JAO et DGCMP en date du mois de mai 2026

2. Le Ministère de la Communication, de l'Economie Numérique et de l'Innovation a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, des fonds afin de financer les projets et programmes, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services (prestations intellectuelles) pour :

**Lot 1 : Etudes du projet de Construction du siège combiné des Directions de l'Agence Guinéenne de Presse (AGP), de la Radio Rurale de Guinée (RRG) et des Fonds d'Appui aux Médias (FADEM) et la Direction Générale du Quotidien National HOROYA.**

**Lot 2 : Contrôle et Supervision des travaux de Construction du siège combiné des Directions de l'Agence Guinéenne de Presse (AGP), de la Radio Rurale de Guinée (RRG) et des Fonds d'Appui aux Médias (FADEM) et la Direction Générale du Quotidien National HOROYA.**

#### 3. Contexte et Justification :

La République de Guinée s'est engagée à moderniser les infrastructures et les équipements audiovisuels au compte des médias publics, à promouvoir l'éducation, l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes à travers à l'acquisition des infrastructures et équipements modernes. Pour soutenir cette initiative, il est prévu :

**Lot 1 : Etudes du projet de Construction du siège combiné des Directions de l'Agence Guinéenne de Presse (AGP), de la Radio Rurale de Guinée (RRG) et des Fonds d'Appui aux Médias (FADEM) et la Direction Générale du Quotidien National HOROYA.**

**Lot 2 : Contrôle et Supervision des travaux de Construction du siège combiné des Directions de l'Agence Guinéenne de Presse (AGP), de la Radio Rurale de Guinée (RRG) et des Fonds d'Appui aux Médias (FADEM) et la Direction Générale du Quotidien National HOROYA.**

Dans le cadre du respect des normes de qualité et de sécurité, il est nécessaire de recruter des Cabinets spécialisés dans les études, le contrôle et supervision des travaux de construction et d'installation des équipements techniques audiovisuels.

#### 4. Objectifs :

• **Objectif global :** Assurer que les études des faisabilités et le contrôle des travaux respectant la qualité, les normes techniques, environnementales, et de sécurité en vigueur, tout en répondant aux besoins fonctionnels et esthétiques du projet.

#### • Objectifs spécifiques :

Plus spécifiquement la construction d'un siège combiné au profit de la Direction Générale de l'Agence Guinéenne de Presse (AGP), la Direction Générale de la Radio Rurale de Guinée (RRG) et la Direction Générale des Fonds d'Appui aux Médias (FADEM) et la Direction Générale du Quotidien National HOROYA.

Il consiste à faire sur chaque site, les travaux suivants :

- Les études de génie civil et architecturales de la construction d'un bâtiment de R+7 avec sous-sol au compte composés ;
- Le contrôle et supervision des travaux de construction d'un bâtiment de R+7 avec sous-sol au compte composés
- Certifier les plans et les spécifications techniques de la construction. Contrôler la qualité des matériaux et les matériels qui rendent dans le cadre d'exécution des travaux effectués.
- Certifier les équipements audiovisuels qui doivent être installés
- Examiner la conformité des plans d'exécution et les équipements audiovisuels qui doivent être installés
- Superviser les phases critiques de la construction pour s'assurer de leur conformité aux standards requis.
- Vérifier que le chantier respecte les délais convenus et les normes de sécurité.
- Proposer des recommandations pour l'amélioration continue du projet en cas de non-conformités.
- **Portée de la mission :**

La prestation se déroulera selon les phases suivantes (non limitatif):

- Contrôle des documents de conception
  - Examen du rapport d'études de sol
  - Examen des documents de conception des différents maitres d'œuvre et Rapports d'étape
  - -Assistance à des réunions techniques
    - Contrôle des documents d'exécution
  - Assistance à des réunions techniques
  - Examen des documents des constructeurs
  - Contrôles sur chantier
    - Visites sur site (STRUCTURE - architecture)
    - Visites sur site (MEP)
    - Rapport de visite
- Examen avant réception
  - - Visites de réception
  - Essais et tests
  - - Rapport final de contrôle technique (RFCT)
- Vérification de fonctionnement des installations
  - Examen des travaux pendant période de garantie
  - - Participer à toutes les réunions de coordination requises avec les différents intervenants.
  - - Coordination entre Directeur de projet, architecte
- **Pré-construction :**
  - Examiner et certifier les plans architecturaux et techniques.
  - Évaluer les matériaux proposés pour s'assurer de leur conformité aux normes de qualité.
- **Pendant la construction :**
  - Effectuer des contrôles réguliers sur le site pour surveiller la qualité des travaux.
  - Superviser les tests de matériaux et d'équipements.
  - S'assurer que les mesures de sécurité sont strictement respectées sur le chantier.
  - Émettre des rapports de contrôle réguliers.
- **Post-construction :**
  - Vérifier la conformité finale de l'ouvrage par rapport aux plans approuvés.
  - Certifier la réception des travaux.
  - Assurer le suivi des éventuelles recommandations post-réception.

#### 5. LIVRABLES

- Le résultat de la réalisation du CONTRÔLE TECHNIQUE demandé sera matérialisé dans les rapports nécessaires pour chaque mission à chaque phase, y compris les procès-verbaux des visites sur site.
- Liste non limitative :
- Rapport Initial de Contrôle Technique (RICT)
- Rapport Final de Contrôle Technique (RFCT)
- Compte rendu des Site visites
- Avis sur plans d'exécution
- P.V. validation des matériaux
- Rapport de Vérification Réglementaire Après Travaux
- Le Plan Général de la Coordination en matière de Sécurité et de Protection de la Santé (PGCSPS).
- Le Dossier d'Intervention Ultime sur l'Ouvrage (DIUO) Travaux
- Le Registre-Journal de la coordination (RJ)
- Le Rapport hebdomadaire du suivi HSE
- **PLANNING**

Il faut présenter le planning proposé pour le déroulement des services, toujours en respectant les durées indiquées dans le point 4 ci-avant.

#### 6. DUREE DE LA MISSION :

La mission couvrira l'ensemble du processus de construction, de la phase de conception jusqu'à la réception finale du bâtiment. La durée estimée de la mission est équivalent des différents projets.

**Lot 1 : Etudes du projet de Construction du siège combiné des Directions de l'Agence Guinéenne de Presse (AGP), de la Radio Rurale de Guinée (RRG) et des Fonds d'Appui aux Médias (FADEM) et la Direction Générale du Quotidien National HOROYA pour 3 mois.**

**Lot 2 : Contrôle et Supervision des travaux de Construction du siège combiné des Directions de l'Agence Guinéenne de Presse (AGP), de la Radio Rurale de Guinée (RRG) et des Fonds d'Appui aux Médias (FADEM) et la Direction Générale du Quotidien National HOROYA pour 18 mois.**

7. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment références concernant l'exécution de marchés analogues, l'organisation technique et managériale du cabinet et le nombre de personnels professionnels). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas **5 à 15 pages environ**. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Une liste des candidats qui ne saurait être supérieur à [insérer un nombre] présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières sur la base du Dossier de demande de Propositions qui leur sera remis pour la réalisation des services requis ; un candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection fondée sur la qualité technique et le coût (sélection qualité-coût), basée notamment sur l'expérience de la firme, la qualification des experts, la méthodologie de travail proposée, et le montant de la proposition ;

8. La procédure de la présente manifestation d'intérêt sera conduite en application des articles 33 à 35 du Code des marchés publics.

9. Les candidats seront évalués selon les critères suivants :

- a. Expérience générale
- b. Expérience spécifique (dans des conditions semblables)
- c. Disponibilité des compétences parmi le personnel d'encadrement
- d. ETC.

10. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse : **KOLOMA, Commune de Ratoma au siège du ministère la Communication, de l'Economie Numérique et de l'Innovation auprès de la PRMP, Monsieur Souleymane Smith SACKO, Tel : +224 622 25 09 63/ 657 25 09 63 à compter du 18/05/2026**

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après à l'adresse suivant : **KOLOMA, Commune de Ratoma au siège du**

**Ministère dans la cour de la RTG au 1<sup>er</sup> étage au plus tard le jeudi 04/06/2025 à 10heures.**

En précisant sur l'enveloppe de soumission **le Recrutement des Cabinets pour :**

**Lot 1 : Etudes du projet de Construction du siège combiné des Directions de l'Agence Guinéenne de Presse (AGP), de la Radio Rurale de Guinée (RRG) et des Fonds d'Appui aux Médias (FADEM) et la Direction Générale du Quotidien National HOROYA.**

**Lot 2 : Contrôle et Supervision des travaux de Construction du siège combiné des Directions de l'Agence Guinéenne de Presse (AGP), de la Radio Rurale de Guinée (RRG) et des Fonds d'Appui aux Médias (FADEM) et la Direction Générale du Quotidien National HOROYA.**

L'ouverture des plis est prévue le même jour au Ministère de l'Information et de la Communication, à **KOLOMA, 3<sup>ème</sup> Étage/ numéro de bureau : PRMP, Conakry, Pays : Guinée, le jeudi 04 juin 2026 à 11 heures.**

11. La décision de sélection des consultants sera prise et notifiée le **15 juin 2026**



**Mourana SOUMAH**

**RÉPUBLIQUE DE GUINÉE**  
Travail-Justice-Solidarité



**MINISTÈRE DE LA CULTURE, DU TOURISME ET DE L'ARTISANA**

**AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES**

Dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2026, Le Ministère de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat a obtenu des ressources afin de financer ses activités.

A cet égard le Ministère lance un avis général de passation des marchés conformément à l'article 20 du Code des marchés publics et à l'intention d'inviter des candidats potentiels et qui ne sont pas concernés par l'un des cas d'inéligibilité comme prévu à l'article 64 du même Code.

**1- Au Titre des Marchés des Travaux :**

- Programme d'aménagement des plages de Conakry
- Projet de construction des hôtels moyen de gamme

**2-Au Titre des Marchés de Fournitures et Prestations de Services :**

- Achat de pré-imprimés en faveur du Cabinet (DC) ;
- Achat de Matériels et Mobiliers de Bureau au compte du Cabinet (AOO) ;
- Achat Autres Fournitures de Services au compte du Cabinet (DC) ;
- Achat de fournitures et petits matériels de bureau en faveur du Cabinet (DC) ;
- Achat Habillements-Uniformes au compte du Cabinet et des Services Centraux (DC) ;
- Achat de pré-imprimés au compte de la : DNC, DNPCH, DA, DNIE, DGICC, et DGPDT ;
- Achat de Fournitures et petits matériels de bureau au compte de la : DNC, DNPCH, DA, DNIE, DGICC, DGPDT, DGP et CELPAC (DC) ;
- Achat de Fournitures Informatiques au compte de la : DNC, DNPCH, DA, DNIE, DGICC, DGPDT, DGP et CELPAC et du Cabinet (DC) ;

**3-Au Titre des Marchés de Prestations Intellectuelle**

- Supervision des travaux pour l'aménagement des plages de Conakry
- Supervision des travaux de réhabilitation, de construction et d'équipements des infrastructures culturelle et touristiques.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires auprès de la Cellule de Passation des Marchés Publics du Ministère de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat ; Téléphone : 621 69 16 86 ; 664 20 03 99 Email : mariatou.barry@yahoo.fr

Le Ministère de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis général de passation des marchés, conformément aux dispositions de l'article 20 alinéa 2 du Code des marchés publics.

Conakry le 25 Mai 2026

**Moussa Moïse SYLLA**





## APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 01/PROC/NFI&S/AGB2A/2026

### 1)DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités en Guinée, la société AGB2A GIC souhaite identifier et insérer sur sa base des données, des fournisseurs potentiels qualifiés dans les domaines des biens, des services et de construction ci-dessous :

#### BIENS

- Équipement solaire
- Achat et maintenance des climatiseurs
- Achat et maintenance des extincteurs
- Equipement électricité
- Téléphonie et informatique (GPS, drones, vidéo surveillance, ordinateurs professionnels)
- Pièces détachées automobile
- Achat/ maintenance groupe électrogène
- Quincaillerie
- Articles de cuisine et électroménager
- Mobilier de bureau
- Fournitures de bureau
- Equipements de protection individuelle
- Equipements médicaux et produits pharmaceutiques

#### SERVICES

- Analyse de laboratoire et certification des OGV (échantillonnage et qualité du minéral)
- Fourniture d'eau
- Fourniture de carburant
- Restauration
- Sécurité/ gardiennage
- Placement de personnel externe
- Assurance
- Nettoyage
- Fret/ Transit
- Location de véhicule
- Service de télécommunication (Internet, installation logicielle, licence)
- Service de transport
- Collecte et recyclage de déchet

#### CONSTRUCTIONS

- Forage
- Bâtiment
- Route
- Piste
- Hangar
- Service de conseils

Tout fournisseur spécialisé dans l'un ou l'autre de ces deux domaines et qui est intéressé par les affaires de la société AGB2A GIC, est invité à soumettre son dossier pour analyse. N'oubliez pas de préciser votre domaine d'activité sur le dossier de candidature.

NB: cet appel à manifestation d'intérêt ne concerne pas les fournisseurs de "Commerce général". Il s'adresse uniquement aux fournisseurs qui sont spécialisés dans les domaines précités.

### 2)DOSSIERS A FOURNIR

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes:

- 1.Le questionnaire fournisseur dûment rempli, signé et cacheté;
- 2.Le formulaire de Déclaration sur l'honneur dûment complété;

Les formulaires sont à retirer à la guérite du Bureau central de la société AGB2A GIC auprès du service de sécurité. Veuillez inscrire votre adresse électronique sur une liste qui sera ouverte, permettant de vous envoyer une copie du formulaire par mail

- 3.Les attestations fiscales de main d'œuvre et de la Sécurité Sociale;
- 4.Les résultats financiers des deux derniers exercices;
- 5.L'autorisation d'exercer délivrée par les autorités publiques;
- 6.La liste des références ainsi que les copies des documents indiquant les prestations fournies dans le passé et les contrats en cours avec les montants correspondants;

- 7.Tout document (par ex. contrat, bon de commande ou certificat de bonne exécution) attestant une expérience confirmée dans le domaine des services de nettoyage des bureaux ou de la fourniture des splits et climatiseurs ;
- 8.Fournir une attestation bancaire justifiant que votre société dispose d'un compte ouvert dans une banque ou tout établissement à caractère bancaire;
- 9.Fournir une adresse complète (localisation, personne à contacter, boîte postale, téléphone, email, fax, etc.) ;
- 10.Tout autre document indiqué ou non dans le questionnaire du PAM qui peut fournir des informations intéressantes sur l'entreprise.

### 3)MODE DE SELECTION

- 1-Les formulaires/ questionnaires sont à retirer au bureau de la société AGB2A GIC à Conakry.
- 2-Les entreprises retenues à l'issue de l'examen des dossiers feront l'objet de visites de leurs installations pour une évaluation physique complémentaire dont les résultats seront pris en compte dans la décision finale de sélection.

### 3-MODE DE SOUMISSION

- Les dossiers, mis sous plis fermés doivent être déposés au plus tard le 1er juin 2026 à 16h30 à la guérite du bureau Central de la société AGB2A GIC à Conakry auprès des agents de sécurité.
- Important : Ces enveloppes ne devront porter que les mentions suivantes :

### Appel à Manifestation d'intérêt N° 01/PROC/NFI&S/AGB2A/2026 ET PRECISEZ LE DOMAINE D'ACTIVITE CHOISI soit:

- 1-Équipement solaire
- 2-Achat et maintenance des climatiseurs
- 3- Achat et maintenance des extincteurs
- 4- Equipement électricité
- 5- Téléphonie et informatique (GPS, drones, vidéo surveillance, ordinateurs professionnels)
- 6- Pièces détachées automobile
- 7-Achat/ maintenance groupe électrogène
- 8-Quincaillerie
- 9-Articles de cuisine et électroménager
- 10-Mobilier de bureau
- 11-Fournitures de bureau
- 12-Equipements de protection individuelle
- 13-Equipements médicaux et produits pharmaceutiques
- 14-Analyse de laboratoire et certification des OGV (échantillonnage et qualité du minéral)
- 15-Fourniture d'eau
- 16-Fourniture de carburant
- 17-Restauration
- 18-Sécurité/ gardiennage
- 19-Placement de personnel externe
- 20-Assurance
- 21-Nettoyage
- 22-Fret/ Transit
- 23-Location de véhicule
- 24-Service de télécommunication (Internet, installation logicielle, licence)
- 25-Service de transport
- 26-Collecte et recyclage de déchet
- 27-Forage
- 28-Bâtiment
- 29-Route
- 30-Piste
- 31-Hangar
- 32-Service de conseils

Les enveloppes ne seront ouvertes qu'en séance de dépouillement. Les plis portant toute autre mention ne seront pas considérés.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter le service achat à l'adresse suivante : [masylla@agb2a-gic.com](mailto:masylla@agb2a-gic.com) ou par téléphone au 614172841.

P/L'Administrateur Général/P.O.





REPUBLIQUE DE GUINEE  
Travail - Justice – Solidarité

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE  
UNITE DE COORDINATION DES PROJETS



PROGRAMME REGIONAL DE SECURITE SANITAIRE EN AFRIQUE DE  
L'OUEST ET DU CENTRE (PReSeS-AOC)

Financement IDA : CREDIT N° 7452-GN et Don N°TFOC 3354-GN

**Appel d'Offres National  
pour fournitures du secteur de la Santé  
(Processus à Une Enveloppe)**

Appel d'Offres No : 05/PReSeS-AOC/EQ/UCP/MSHP/2026

Projet : Programme Régional de Sécurité Sanitaire en Afrique de l'Ouest et du Centre (PReSeS-AOC)

Acheteur : Ministère de la Santé et l'Hygiène Publique

Pays : République de Guinée

Intitulé du Marché : Acquisition de 25 chaînes de froid et 7 chambres froides pour Direction Nationale des Services Vétérinaires (DNSV) et des équipements de dispositif de contrôle sanitaire pour les points d'entrée (réfrigérateurs solaires, électriques et boîtes de sécurité) pour la Direction Nationale de Lutte contre les Maladies (DNLM).

Prêt/Crédit/don No : CREDIT N° 7452-GN et Don N°TFOC 3354-GN

Emis le : 18 mai 2026

1. Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un financement de la Banque mondiale et du GFF pour financer Programme Régional de Sécurité Sanitaire en Afrique de l'Ouest et du Centre (PReSeS-AOC), et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché d'acquisition de 25 chaînes de froid et 7 chambres froides pour Direction Nationale des Services Vétérinaires (DNSV) et des équipements de dispositif de contrôle sanitaire pour les points d'entrée (réfrigérateurs solaires, électriques et boîtes de sécurité) pour la Direction Nationale de Lutte contre les Maladies (DNLM) en deux lots :

- Lot 1 : Acquisition de 25 chaînes de froid et 7 chambres froides pour Direction Nationale des Services Vétérinaires (DNSV) ;
- Lot 2 : Acquisition des équipements de dispositif de contrôle sanitaire pour les points d'entrée (réfrigérateurs solaires, électriques et boîtes de sécurité) pour la Direction Nationale de Lutte contre les Maladies (DNLM).

2. L'Unité de Coordination des Projet du Ministère de la Santé sur Financement de la Banque Mondiale sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des réactifs et équipements de laboratoire.

3. La passation du Marché sera conduite par Mise en Concurrence Nationale (AON) tel que défini dans le « Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement de la Banque Mondiale, Edition Septembre 2025 (« le Règlement de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Règles de passation des marchés. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de : l'Unité de Gestion des Projets du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, Quartier Coronthie, Commune de Kaloum, Conakry, drgrovogui@gmail.com, barysouadou@yahoo.fr Tél. +224 626 963 888 - +224 626 963 890, site www.ugp-passp-ms.org.gn et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous de 9 heures et 15 GMT du lundi au jeudi et de 9 heures à 13 heures les vendredis.

4. Le Dossier d'Appel d'offres en Français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de Huit Cent Mille Francs Guinéens (800.000 GNF) ou équivalent en monnaie librement convertible. Le document d'Appel d'Offres sera retiré par le soumissionnaire lui-même ou son représentant au siège de l'Unité de Gestion des Projets.

Conformément à l'Arrêté Conjoint des Ministres des Finances et Budget N° 2304/MEF/MB/SGG portant modalité de paiement de la redevance de régulation et de la quote part des produits de vente des dossiers d'appel d'Offres :

- 30% du prix d'achat du DAO à l'Autorité de Régulation des Marchés Publics Compte n°2011000407 à Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) ;
- Compte n°2011000407 à Banque Centrale de la République de Guinée

(BCRG) ;

- 50% du prix d'achat du DAO est versé au compte du Receveur Central du Trésor à la BCRG n° 4111071 ;
- 20% du prix d'achat du DAO est versé au compte de l'Autorité Contractante.

La validité des offres ne doit pas être inférieure à cent vingt (120) jours.

5. Les offres devront être soumises à l'adresse suivante au Bureau de la Division Passation des Marchés du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, Quartier Almamy, Commune de Kaloum, République de Guinée sis à l'Immeuble situé derrière l'Agence Principale de la BCRG au plus tard le 24 juin 2026 à 10 heures 00 minute.

- La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.
- Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants des Soumissionnaires et de toute personne choisissant d'être présente à l'adresse mentionnée ci-dessous.

6. Les offres doivent être accompagnées de garanties de soumission émises par une Banque pour un montant correspondant à :

- Lot 1 : Quatre Vingt Cinq Millions Francs Guinéens (85.000.000 GNF) ;
- Lot 2 : Soixante Cinq Millions Francs Guinéens (65.000.000 GNF).

La validité de la garantie de l'offre est de cent cinquante (150) jours.

7. Les critères de qualifications sont entre autres :

- Une justification d'une ligne de crédit ;
- Les états financiers des trois (3) dernières années par un cabinet d'audit ;
- Un chiffre d'affaires annuel moyen certifié sur les trois dernières années équivalent ou supérieur au montant du marché ;
- Deux (2) marchés similaires en nature et en volume certifiés par les PV de réception et les attestations de bonne exécution au cours des cinq (5) dernières années. A cet effet joindre à son offre la liste des marchés exécutés et copie de toute preuve montrant qu'il a exécuté lesdits marchés ;
- Une attestation certifiant que le soumissionnaire a été dûment autorisé par le Fabricant à livrer dans le pays de l'Acheteur, en exécution du marché, les fournitures dont il n'est pas fabricant ;
- L'habilitation du signataire à engager le soumissionnaire : une procuration (pouvoir) ou un acte notarié.

8. L'attention est attirée sur le Règlement de Passation de Marchés exigeant que l'Emprunteur divulgue des informations sur la propriété effective du Soumissionnaire retenu, dans le cadre de la Notification d'Attribution du Marché, en utilisant le Formulaire de Divulgence des Bénéficiaires Effectifs tel qu'il est inclus dans le document d'appel d'offres.

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : Bureau de la Division Passation des Marchés du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, à l'attention de Monsieur Fanta Mady TRAORE, Personne Responsable de la Passation des Marchés,

Quartier Almamy, Commune de Kaloum, Conakry, République de Guinée sis à l'Immeuble situé derrière l'Agence Principale de la BCRG.



## Souveraineté numérique : la Guinée crée un fonds spécial et taxe les plateformes étrangères



Le président de la transition guinéenne, Mamadi Doumbouya, a signé un décret instituant la Redevance de Conformité Numérique (RCN), créant la Plateforme d'analyse et de régulation numérique (PARN) ainsi que le Fonds de Souveraineté Numérique (FSN).

Très attendu dans le secteur du digital, ce texte établit un nouveau cadre de régulation des services numériques étrangers consommés en Guinée. L'objectif affiché est de renforcer la souveraineté numérique du pays, améliorer le contrôle des flux digitaux et mobiliser de nouvelles ressources financières pour le développement technologique national.

Selon l'article premier du décret, la Redevance de conformité numérique est instaurée au titre de la mise à disposition, par Autorité de régulation des postes et télécommunications, d'un dispositif d'observation, d'analyse et de régulation des services numériques étrangers utilisés sur le territoire guinéen.

Le texte prévoit simultanément la création de la PARN, chargée de l'analyse et de la régulation numérique, ainsi que celle du Fonds de souveraineté numérique, destiné à financer les politiques publiques liées au numérique.

Les services concernés

La nouvelle redevance s'appliquera à un large éventail de services numériques étrangers consommés en Guinée. Sont notamment visés :

les services de streaming audio et vidéo ;

les plateformes de jeux et contenus interactifs ;  
les services de publicité numérique ciblée ;  
les services cloud et logiciels par abonnement (SaaS) ;  
les services d'hébergement et de calcul informatique ;  
les plateformes de distribution d'applications, de contenus audiovisuels, de livres et de musique ;

les services d'intermédiation numérique et de commerce électronique lorsque les commissions sont perçues par des opérateurs étrangers. Certaines activités sont toutefois exemptées de la RCN. Il s'agit notamment :

des services gratuits à caractère éducatif, culturel ou scientifique ;  
des prestations à but non lucratif assurées par des organisations internationales ou des organismes de coopération bilatérale ;  
des fournisseurs dont la base annuelle assujettie est inférieure à 250 millions de francs guinéens.

Comment sera déterminée la consommation en Guinée ?

Le décret définit plusieurs critères permettant d'identifier un service numérique consommé sur le territoire guinéen. Parmi eux figurent :

l'adresse du moyen de paiement utilisé ;  
l'adresse IP du consommateur ;

le numéro de téléphone associé au compte client ;

l'adresse de facturation ;  
ou encore le rattachement du compte à une option Guinée dans les magasins applicatifs. Tout autre élément permettant de prouver qu'une transaction est effectuée depuis la Guinée pourra également

être pris en compte.

La base assujettie correspondra au montant total des sommes perçues par le fournisseur, hors RCN, en contrepartie des services numériques fournis en Guinée. Les montants exprimés en devises étrangères devront être convertis en francs guinéens selon le cours moyen mensuel publié par la Banque centrale.

Un taux transitoire de 3 %

Le décret prévoit des taux variables selon les catégories de services concernés. Une grille tarifaire sera fixée par le Conseil national de régulation de l'ARPT et devra être publiée officiellement puis révisée au moins tous les deux ans.

En attendant, une mesure transitoire prévoit l'application d'un taux unique de 3 % durant les douze premiers mois suivant l'entrée en vigueur du décret.

Les fournisseurs concernés disposent d'un délai de 90 jours pour désigner un représentant auprès de l'ARPT. Celui-ci sera chargé de recevoir les notifications, signer les déclarations et effectuer les paiements.

Une déclaration mensuelle détaillant la base assujettie devra être transmise à la PARN dans les vingt jours suivant la fin de chaque mois.

Modalités de recouvrement

Le recouvrement de la redevance pourra s'effectuer :

par prélèvement à la source via les banques, opérateurs de mobile money et passerelles de paiement agréées ;  
par versement direct sur le compte du Fonds de souveraineté numérique ouvert à la Banque centrale ;  
ou encore par autoliquidation pour les entreprises locales utilisant ces services dans le cadre de leurs activités professionnelles.

Afin d'assurer le suivi des opérations, les opérateurs télécoms, fournisseurs d'accès

Internet, banques et établissements de paiement devront transmettre à l'ARPT des données agrégées nécessaires à l'identification et au calcul de la redevance.

Le décret précise néanmoins que ces données ne devront contenir aucun élément permettant d'identifier directement les personnes physiques et devront être traitées conformément à la législation guinéenne sur la protection des données personnelles.

Un fonds dédié au développement numérique

Doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, le Fonds de souveraineté numérique sera placé sous la supervision de l'ARPT.

Ses ressources proviendront principalement :

du produit de la RCN ;  
des pénalités et intérêts de retard ;  
des dons et contributions volontaires ;  
ainsi que des contributions des partenaires techniques et financiers.

Les fonds collectés serviront notamment à financer :

les infrastructures technologiques ;  
la cybersécurité ;  
la formation ;  
l'innovation ;  
ainsi que certains programmes de développement économique et social.

Le texte prévoit également des mécanismes stricts de gestion et de contrôle. Les opérations du FSN feront l'objet d'une comptabilité distincte et d'un audit annuel réalisé par un cabinet indépendant recruté par appel d'offres.

Les comptes seront soumis au contrôle de la Cour des comptes et les rapports d'audit publiés sur le site de l'ARPT.

Des sanctions prévues en cas de non-respect

En cas de manquement aux obligations prévues, les fournisseurs concernés recevront d'abord une mise en demeure

leur accordant un délai de 30 jours pour se conformer aux exigences réglementaires.

À défaut de régularisation, plusieurs sanctions pourront être appliquées :

avertissement ;  
pénalités financières pouvant atteindre le double des sommes éludées ;  
intérêts de retard majorés ;  
et, en cas de récidive, restriction technique de l'accès aux services concernés depuis le territoire guinéen pour une durée maximale de six mois renouvelable.

Les décisions prises dans le cadre de ce dispositif pourront faire l'objet d'un recours administratif devant le Conseil national de régulation des postes et télécommunications, puis devant la Cour d'appel.

Le recours sera suspensif lorsqu'il concerne une décision de restriction technique d'accès.

Enfin, le décret impose à l'ARPT de publier chaque année un rapport détaillé sur l'application du dispositif. L'institution devra également coordonner sa mise en œuvre avec plusieurs organisations régionales et internationales, notamment Union internationale des télécommunications et Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest.

Une période transitoire de six mois est prévue avant l'entrée en vigueur effective des dispositions fiscales et des mécanismes de recouvrement. Cette phase permettra notamment la mise en service de la plateforme numérique, la signature des conventions avec les banques et opérateurs de mobile money, ainsi que la publication des modèles de déclaration et des grilles tarifaires provisoires.

Le décret est entré en vigueur à compter de sa date de signature et devra être enregistré puis publié au Journal officiel de la République de Guinée.

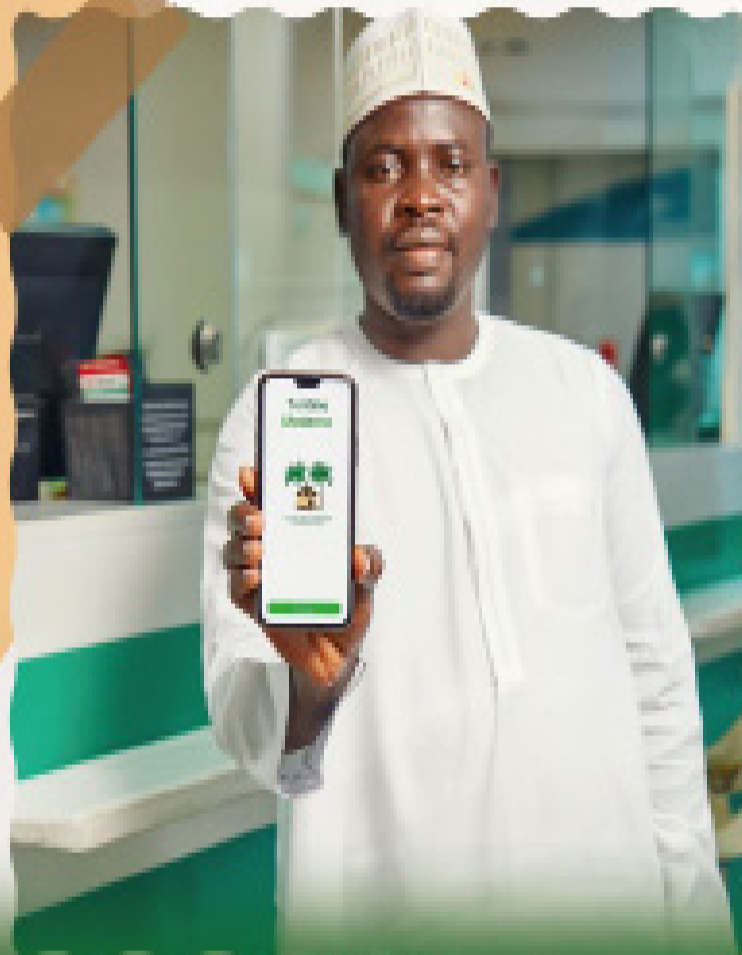
Guineenesws



# TONTINE MODERNE

## ANTICIPER POUR CÉLÉBRER

### JANVIER



**Si toi de janvier**  
décides d'activer la Tontine  
Moderne du CRG aujourd'hui

### JOUR DE TABASKI



... Toi du **jour de la Tabaski**  
n'auras pas à t'inquiéter pour  
le prix du bœuf, les bijoux de  
la mariée ou la réception.



**CREDIT RURAL DE GUINEE**

CONTACTEZ- NOUS 626 55 55 55



Ensemble travaillons pour notre réussite

#Meilleure microfinance 2025